FRONDE CHEZ LES GARDES COMMUNAUX

Ould Kablia brandit la menace de révocation

Lire en page 4

BOUTEFLIKA INAUGURE AUJOURD'HUI LE GRAND TRANSFERT D'EAU D'IN SALAH

Tamanrasset n'aura plus soif

Lire en page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1236 Mardi 6 avril 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL- COMPÉTITIONS CONTINENTALES

Voie royale pour les clubs algériens

Lire en page 16

Le ministère des AE met en garde contre les déplacements en Algérie

DERAPAGE A LA FRANÇAISE

Aux yeux de la France, l'Algérie est toujours considérée comme étant une « destination à haut risque » pour ses ressortissants. Ainsi, dans les dernières mises à jour postées par le ministère des Affaires étrangères français, il est dit qu'« en raison des menaces actuelles dans la zone sahélienne, il est recommandé aux Français résidents ou de passage d'éviter tout déplacement dans les régions de Djanet et de Tamanrasset, même dans le cadre de circuits organisés par des agences agréées ».

Lire en page 3

Ph.: D. R.

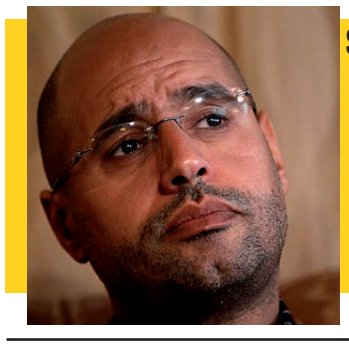

Seif et Saadi Kadhafi proposent une transition

Après le père, les fils

Lire en page 6

BOUMERDÈS

Les travailleurs de Sonelgaz en grève

Lire en page 24

Les travaux des commissions «annulées» ont débuté hier

OULD ABBÈS SE RATTRAPE

Lire en page 4

Repères

7,5 millions d'hectares cadastrés en zones rurales et 150.000 en milieu urbain en Algérie depuis le début de l'opération cadastrale engagée en 1975 en Algérie.

14.000 postes d'emploi temporaires et 2.000 microcrédits pour les jeunes porteurs de projets seront octroyés à la wilaya d'Illizi.

167 ressortissants étrangers ont fui ces dernières heures la capitale ivoirienne Abidjan, en proie à des combats et pillages, pour la capitale sénégalaise Dakar, via la capitale togolaise Lomé.

Les mises en garde de l'ARPT

Les importateurs et revendeurs d'appareils téléphoniques sont tenus désormais de porter sur ce type d'équipements le label ARPT, l'acronyme de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications, a indiqué dimanche la présidente de cet organisme, Mme Zohra Derdouri. Cette responsable a expliqué à l'APS qu'à l'origine de cette obligation, il y a le fait que conformément à la loi, les importateurs doivent obtenir une homologation de l'ARPT avant d'introduire les appareils téléphoniques sur le marché algérien. Elle a ajouté que les téléphones importés, les portables notamment, étaient testés et contrôlés par les services techniques de l'ARPT pour en vérifier l'origine et la conformité avec les normes internationales en vigueur. Mme Derdouri rappelle, toutefois, les utilisateurs à leur devoir de vigilance en vérifiant, avant tout achat, si les appareils portent le label ARPT, et admet l'existence en Algérie d'appareils téléphoniques qui échappent au contrôle de l'organisme qu'elle dirige. Mme Derdouri a précisé, en outre, que les appareils iPhone et iPad de la firme Apple n'étaient pas contrôlés par l'ARPT, car cette firme "n'est pas représentée sur le marché national", a-t-elle argué.

Les bijoutiers veulent des formations

Les participants à la troisième conférence nationale des bijoutiers ont appelé à l'ouverture de filières en orfèvrerie dans les instituts et centres de formation professionnelle du pays.
Les participants à cette rencontre, organisée sous le slogan "Commerce de l'or et perspectives de son développement au service de l'économie nationale", ont également mis l'accent sur l'importance de l'encadrement des jeunes en formation par des artisans à même de leur transmettre leur expérience.
Ils ont également souhaité que les parties concernées par ce créneau réfléchissent à la création d'un institut national d'industrie aurifère.
«Le métier de bijoutier est en voie de disparition. Hérité de père en fils, il est entre les mains de milieux restreints", a relevé le président de la Chambre de commerce et d'industrie "Beni Chougrane" de Mascara, M. Mustapha Boussabie devant des artisans et bijoutiers représentant une vingtaine de wilayas du pays, ainsi que des représentants des services des impôts et des Douanes.
«Cette activité est susceptible de contribuer au développement grâce à la formation des jeunes", a-t-il ajouté, avant de faire état du recensement d'environ 4.000 artisans et 100.000 bijoutiers activant au niveau national.

Les travailleurs du secteur de l'habitat ont leur syndicat

Le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP) a annoncé, dimanche à Alger, la création de la Fédération nationale des travailleurs du secteur de l'habitat et de l'urbanisme.
La création de cette Fédération annoncée lors d'une conférence de presse animée par le secrétaire général de la SNAPAP intervient en réponse aux revendications des travailleurs du secteur de l'habitat et de l'urbanisme relevant des directions de l'urbanisme et du bâtiment et de celles de l'habitat et des équipements publics au niveau national.
Dans le même contexte, le président de la Fédération nationale des travailleurs de l'habitat et de l'urbanisme, M. Mohamed Abdelkrim Mokadem, a affirmé que "la création de cet organe a été imposée par la situation déplorable que vivent les travailleurs du secteur de l'habitat depuis des années".
«L'augmentation des salaires du corps technique qui comprend les techniciens supérieurs, les contrôleurs techniciens, les techniciens, les ingénieurs d'application, les ingénieurs d'Etat et les architectes" est la principale revendication des travailleurs du secteur.

Dixit

Boubekeur Benbouzid

«La situation des enseignants contractuels sera régularisée, au plus tard, dans un délai d'un mois (…) Une commission mixte englobant les départements de l'Education nationale et de la Fonction publique sera installée au plus tard demain lundi (hier, NDLR) , aux fins d'étudier et régler les dossiers de l'ensemble des contractuels concernés.»

Elle survit à la chute de sa voiture... de 30 mètres !

Cette Australienne a survécu à une chute de six étages soit 30 mètres. Pour une raison encore inconnue, sa voiture a fait "un plongeon" depuis un parking de Melbourne. Elle est passée par dessus le rail de sécurité, rapporte 7News.
La voiture a heurté le bâtiment d'en face pendant sa chute. D'après les secours, qui ont mis 30 minutes à l'extraire du véhicule, cette femme de 41 ans, doit la vie à sa ceinture.
Selon les témoins présents sur place, la chute a fait un bruit incroyable, comme si un camion se crashait.
Moralité : toujours attacher sa ceinture !

Ils font de la musique avec des cigarettes !

Deux jeunes musiciens un peu bricoleurs sur les bords, des noms de Christian Losert et Paul Schengber, sont parvenus à fabriquer un véritable synthétiseur capable de produire de la musique avec quelques cendriers et deux ou trois paquets de cigarettes ! L'appareil baptisé "Ziggybox" génère et module des sons en plaçant simplement des cigarettes dans les cendriers ou en ouvrant les paquets de cigarettes à intervalle régulier. Les deux DJ, arrivent alors à se lancer dans un mix endiablé, digne de la meilleure composition de David Guetta. Si le dispositif n'est pas très esthétique, il a au moins l'avantage d'être inédit. Reste à savoir maintenant s'il sera possible de se servir du "Ziggybox" dans les lieux publics ou les discothèques, des endroits où il demeure formellement interdit de fumer.

LEUR MINISTÈRE DES AE MET EN GARDE CONTRE LES DÉPLACEMENTS EN ALGÉRIE

Dérapage à la française

Aux yeux de la France, l'Algérie est toujours considérée comme étant une « destination à haut risque » pour ses ressortissants. Ainsi, dans les dernières mises à jour postées par le ministère des Affaires étrangères français, il est dit qu'« en raison des menaces actuelles dans la zone sahélienne, il est recommandé aux Français résidents ou de passage d'éviter tout déplacement dans les régions de Djanet et de Tamanrasset, même dans le cadre de circuits organisés par des agences agréées ».

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Ph : D.R.
Alain Juppé.

Alors même qu'on pensait avoir tourné cette page dans les relations franco-algériennes, à la veille de la reprise annoncée des négociations entre les deux pays sur les accords de 1968.

Tous les efforts de l'Algérie, durant ces dix dernières années, pour arriver à apporter paix et sérénité au pays, au terme d'une décennie affreusement noire, n'ont-ils pas encore convaincu le Quai d'Orsay ? Ce dernier même qui ne cesse de renouveler son intérêt de participer au développement du pays par le biais de ses investisseurs. Autre point relevé dans les recommandations du MAE français, il s'agit de la délinquance et des mouvements urbains. Les ressortissants français sont donc appelés à être prudents lors de leurs déplacements en ville principalement où il leur est recommandé d'éviter les comportements « apparents », autrement dit, ne pas attirer l'attention. A en déduire par ces notes, la délinquance et les mouvements urbains, tel que qualifiés, sont propres aux villes algériennes. « *Il est ainsi conseillé aux ressortissants français de s'entourer de précautions lors de leurs déplacements et d'éviter les comportements ostentatoires*», peut-on lire dans le texte du MAE français. Il y a lieu de s'interroger, encore une fois, sur cette manière, semblable à une sorte de faux-fuyant pour ainsi entacher l'image d'une Algérie qui se veut moderne et alignée sur la même ligne que les pays qui se développent, tant bien que mal. Le fait est qu'aujourd'hui la menace terroriste est présente partout et demeure d'actualité dans toutes les villes du monde. Idem pour les mouvements de protestation sociale qui ne touchent pas seulement l'Algérie mais bien d'autres pays voisins, dont certains sont d'anciennes colonies françaises. Le Quai d'Orsay persiste à souligner que son principal souci demeure le risque d'enlèvement. Il cite, à ce titre, « *l'enlèvement d'une ressortissante italienne, au cours d'activités touristiques au sud de Djanet, le 2 février 2011* ». Ce qui, selon lui, « *souligne la réalité du risque d'enlèvement dans ces régions frontalières du Sahel* ». Les menaces renouvelées d'Al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) à l'égard des intérêts français sont, certes, un fait avéré, néanmoins, cela ne justifie nullement de garder « *élevée la menace pour l'Algérie* ».

Les Français ne sont-ils pas aussi une cible pour la nébuleuse terroriste en Afghanistan ou ailleurs dans le monde où l'armée française est engagée aux côtés des forces de l'Otan ou des Américains ?

M. B.

5E SESSION DU COMITÉ BILATÉRAL ALGÉRO-BRITANNIQUE

Les travaux débutent aujourd'hui

C'est aujourd'hui que débuteront, à Alger, les travaux de la cinquième session du Comité bilatéral algéro-britannique. Cette rencontre permettra de procéder à une évaluation des relations entre les deux pays et échanger des points de vue sur les questions politiques régionales et internationales d'intérêt commun, selon le ministère des Affaires étrangères.

La session sera co-présidée par Abdelkader Messahel, ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, et Alistair Burt, ministre d'État britannique chargé de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient.

« *Cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre des consultations régulières entre les deux pays, permettra aux deux délégations de procéder à une évaluation de la coopération bilatérale et d'échanger leurs vues sur les questions politiques régionales et internationales d'intérêt commun* », a souligné le MAE.

Au terme d'une visite de travail de M. Burt à Alger le 11 novembre dernier, rappelle-t-on, M. Messahel avait fait état d'une convergence de vues « *totale* »entre l'Algérie et le Royaume-Uni sur la question de la lutte contre le terrorisme dans la région. « *Nous avons exposé nos position et approche sur la voie que nous devons suivre, en tant que pays de la région, pour lutter contre le phénomène du terrorisme au Sahel, et quelle est la place de nos partenaires européens et autres dans ce qui peut être apporté comme moyens d'accompagnement pour les pays de la région dans la lutte antiterroriste* », avait alors précisé le ministre. Pour sa part, M. Burt avait admis que le terrorisme constituait une « *menace pour tout le monde* » et affirmé, à cet effet, que son pays partageait l'avis de l'Algérie concernant la nécessité de criminaliser le paiement de rançons aux terroristes.

Lors de la même occasion, ce responsable britannique avait salué les efforts que consent l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel. Il a, de ce fait, souligné l'importance « *cruciale* » des échanges de renseignements pour contrecarrer ce phénomène.

Les entretiens de novembre dernier avaient permis, par ailleurs, de passer en revue les différents aspects de la coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines de l'énergie, des industries hors hydrocarbures, de la culture, de l'éducation et de l'assistance technique. Les deux pays, a-t-on tenu à rappeler également, s'étaient mis d'accord pour travailler ensemble à la densification de la coopération algéro-britannique, mais aussi au renforcement de son cadre juridique. Principal cadre de consultations politiques entre l'Algérie et le Royaume Uni, le comité bilatéral avait été institué par un accord signé en 2006.

M. B.

Sous la Plume

Paranoïa

PAR SORAYA HAKIM

Le ministère des Affaires étrangères français encore une fois - celle-ci est de trop - considère que l'Algérie est un pays à risques majeurs. C'est pourquoi il recommande, par le biais de son site, à ses ressortissants de ne pas se rendre en Algérie dont le Sud à cette époque de l'année est prisé par les touristes durant leurs vacances pascales. Une région qui recèle beaucoup d'atouts touristiques que les Européens sont avides de découvrir d'autant que le nombre de voyagistes proposant la destination du Grand Sud augmente chaque année. Le ministère français pousse le bouchon encore plus loin en demandant aux Français d'éviter tout comportement apparent. Qu'entend-il par comportement apparent ? Le fait d'être en bras de chemise et bermuda par 32° ou bien pour ces dames arborer un décolleté et une mini-jupe ? Sottise ! L'Algérie allie tradition et modernité. Alors Messieurs du Quai d'Orsay, zéro pour la copie.

Recommander aux Français de ne pas se rendre dans les grandes villes pour échapper aux petits voyous et aux mouvements urbains, entendons par là manifestations, ne tient pas beaucoup la route. L'Algérie est-il le seul pays au monde gagné par la contestation sociale qui ma foi n'a rien à voir avec celles qu'ont connues la Tunisie et l'Egypte. Mais Paris excelle dans sa « démence » contre son ancienne colonie où sommeillent les nostalgiques de l'Algérie française.

Le Quai d'Orsay s'appuie sur le dernier enlèvement d'une Italienne à Djanet le mois de février écoulé. Mais la France peut tout aussi bien être la cible d'attentats terroristes attribués à Al Qaïda sur son sol. Elle est du reste la cible en Afghanistan. Mais Paris fait une fixation sur notre pays. A quoi sert ce ballet d'émissaires, avec à la clé la langue de bois, passer la pommade pour venir engranger les dividendes, les flux d'affaires sont trop importants vous en conviendrez ! Aussi, les négociations algéro-françaises, qui butent sur les accords de 1968, en feraient-elles pour autant un pays dangereux ? Désolé mais il faudra trouver autre chose pour évaluer le risque car en fait, c'est juste une question de paranoïa.

> « *La France peut tout aussi bien être la cible d'attentats terroristes attribués à Al Qaïda sur son sol. Elle est du reste la cible en Afghanistan.* »

S. H.

GRÈVE DE DEUX JOURS À PARTIR D'AUJOURD'HUI

La contagion atteint les médecins internes

D'autres voix, émanant des médecins internes cette fois-ci, s'élèvent dans le département de Ould Abbès mais aussi de Harraoubia pour exprimer à leur tour leur ras-le-bol des conditions lamentables dans lesquelles ils vivent et exercent.

En effet, c'est le tour aujourd'hui des médecins internes «d'entamer une grève de deux jours mais qui peut être illimitée au cas de non prise en charge effective des revendications», nous dira Dr Belabassi, un des représentants des médecins internes. Il faut noter que ces étudiants en septième année médecine – du moins ceux de la wilaya d'Alger - se sont mobilisés pour faire entendre leurs voix longtemps étouffées à cause d'un manque flagrant de communication non seulement entre eux et les deux tutelles mais aussi entre eux-mêmes.

«Nous étions tellement accaparé par nos études qui sont, comme tout le monde le sait, très difficiles et nous avons laissé filer nos droits. Mais arrivés à la septième année, soit à quelques mois seulement de l'obtention du diplôme de médecins, on réalise que notre avenir dans des conditions pareilles sera sombre, puisque nous voyons ce que nos confrères résidents endurent aujourd'hui», ajoute Dr Belabassi. Il faut dire que ces étudiants futurs médecins sont aujourd'hui «exploités», ils travaillent beaucoup pour une prime minable de 1.900 DA, le mois, une somme qui ne mérite même pas d'être citée. «Nous travaillons comme des médecins et nous assurons les gardes sans avoir le droit à des primes, ni même à la restauration. Que peuvent donc nous faire ces minables 1.900 DA, s'est interrogé Dr Belabassi.

Les médecins internes réunis ont élaboré une liste de revendications sur le volet pédagogique, mais aussi socioprofessionnel. Ils revendiquent la définition des prérogatives de l'étudiant en stage interne puisque, selon leur communique dont le Midi Libre détient une copie, «ce qui est censé être une initiation à la pratique médicale et une découverte du monde hospitalier se transforme rapidement en un véritable supplice sans aucun apport didactique. L'interne se trouve confier des tâches qui ne relèvent pas de ses prérogatives parce qu'elles restent encore mal définies». Aussi, la prise en charge pédagogique reste parmi les premières préoccupations des médecins internes ; elle devrait, toujours selon le communiqué, « reposer sur la définition d'objectifs pédagogiques communs avec détermination de tranches horaires de formation pratique et théorique en vue d'une formation efficiente de l'interne au cours de ses différents stages». Les étudiants en dernière année de médecine, eux, demandent aux deux tutelles de travailler ensemble pour «rehausser le niveau de leur formation et valoriser le doctorat d'études en sciences médicales qui nous est délivré».

Concernant le côté socioprofessionnel, les médecins internes ont beaucoup à dire. Tout comme les résidents, ils demandent l'amélioration des conditions de travail.

D'autre part la réévaluation de la rémunération devient plus que nécessaire pour ces médecins grévistes.

FRONDE CHEZ LES GARDES COMMUNAUX

Ould Kablia menace de révocation

Les gardes communaux qui poursuivront leur mouvement de protestation « seront exclus » de ce corps de sécurité, a menacé, hier à Alger, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia. D'ailleurs, la quasi-totalité de ces protestataires a « adhéré » aux mesures déjà prises pour leur régularisation, a-t-il ajouté.

PAR AHMED BOUARABA

Les gardes communaux maintiennent la pression.

Interrogé par la presse, en marge de la conférence nationale sur le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), le ministre a déclaré : « *Nous allons les exclure du corps. Toutes les autorités militaires et civiles sont décidées à considérer les actes menés par les gardes communaux comme étant des actes d'indiscipline dans un corps de sécurité* ». Il a, en outre, indiqué que « *99% des gardes communaux ont adhéré aux mesures prises* » pour la régularisation de leur situation.

M. Ould Kablia a, dans ce contexte, précisé que 11 principales revendications, sur les 14 émises par ce corps de sécurité, avaient déjà trouvé une solution. Pour ce qui est de la suite à donner au mouvement des gardes communaux, dont une partie observait toujours hier leur sit-in à Alger, le ministre a, tout en qualifiant leurs actions d'« *inadmissibles* », ajouté qu'« *en ce qui nous concerne, il n'y aura plus de discussions ni de négociations ni de surenchère* ».

Pour rappel, le ministre avait, la veille de cette annonce, mis en garde les protestataires. Dans un communiqué, M. Ould Kablia a appelé les gardes communaux au respect de leurs engagements tels que définis dans leurs statuts, notamment dans l'article 11, qui interdit à ce corps le recours à des mouvements collectifs de contestation contraires à l'ordre. Il convient de noter que l'article en question stipule qu'« *il est formellement interdit aux gardes communaux de recourir à la grève ou à toute forme d'arrêt de travail et que tout acte collectif, contraire à l'ordre, fera l'objet de sanctions conformément aux dispositions de l'article 112 du code pénal, en tenant compte des peines contenues dans la législation et le règlement en vigueur ainsi que les dispositions statutaires* ».

Notons enfin que la tutelle a rappelé les mesures prises en faveur de ce corps, indiquant que le ministre avait procédé, le 10 mars 2011, à l'installation d'un groupe de travail chargé de l'examen des questions socio-professionnelles des gardes communaux, contenues dans la plate-forme des revendications en 14 points.

A. B.

MALGRÉ LES DÉCISIONS PRISES PAR LA TUTELLE

Les protestataires passent la nuit à la belle étoile

« *Nous poursuivrons notre sit-in jusqu'à satisfaction de nos revendications* », ont convenu les gardes communaux, en protestation à Alger depuis dimanche dernier. En outre, « *nous rejetons les solutions du groupe de travail* » installé en mars dernier par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, ont-ils annoncé. Depuis le début de la protestation, une délégation des protestataires a été reçue par le directeur des contentieux auprès de la présidence de la République à qui elle a remis un recours concernant toutes les propositions avancées par la tutelle. Selon Hakim Chouaïb, porte-parole des gardes communaux, qui ont passé la nuit de dimanche à lundi à la belle étoile, « *l'augmentation des salaires avec effet rétroactif à partir de 2008, à l'instar des autres corps de sécurité* », figure parmi les 14 revendications soumises au président de la République par les protestataires. En outre, l'octroi d'une retraite anticipée avec des indemnités matérielles et morales, en cas de dissolution de leur corps, figure en tête des revendications, a-t-il souligné. Le porte- parole a, au nom des gardes communaux, également réclamé des primes de rendement et une prime de risque avec effet rétroactif à partir de 2008 ainsi qu'une réassurance 24h/24h, à partir de la date de leur installation. Entre autres revendications figure l'octroi d'avantages aux gardes communaux en matière de logement et de soins.

Les protestataire ont, par ailleurs, revendiqué la réinsertion, à travers tout le territoire national, de 23.000 gardes communaux qui ont été « arbitrairement » licenciés, a estimé le représentant des gardes communaux radiés, M. Souissi Raouf, cité par l'APS. Il est toutefois utile de rappeler que la tutelle a, le 10 mars dernier, installé un groupe de travail chargé de l'étude des préoccupations socioprofessionnelles du personnel de la garde communale.

Celui-ci a abouti à des solutions qui ont été catégoriquement rejetées par le personnel de ce corps. Les protestataires ont souligné avoir rejeté, à l'unanimité, toutes les solutions proposées par le département ministériel de Ould Kablia dont « *l'augmentation de la prime de rendement de 20 % à 30 % calculée sur la base du nouveau salaire* » et « *la bonification des taux actuels (25 %, 30 % et 35 %) de la prime de risque et d'astreinte de 10 %, soit 35 %, 40 % et 45 % calculée sur la base du nouveau salaire* ». Il a été également décidé « *l'activation du nouveau régime indemnitaire relatif aux gardes communaux avec effet rétroactif au 1er janvier 2008* ». Les gardes communaux ont bénéficié en outre du « *reliquat des congés, dans les cas de nécessité de service, et pour une période n'excédant pas les deux mois, conformément au règlement en vigueur* ». Selon le communiqué de la tutelle, cette mesure « *permet la récupération du reliquat des congés pour 7 années de service* ». Pour ce qui est de ceux qui ne remplissent pas les conditions d'accès au droit à la retraite, défini dans le régime général de la retraite, il a été décidé d'« *octroyer la pension de retraite proportionnelle exceptionnelle vers l'âge de 54 ans et d'une période de travail effective de pas moins de 15 ans* ».

A. B.

LES TRAVAUX DES COMMISSIONS «ANNULÉES» ONT DÉBUTÉ HIER

Ould Abbès se rattrape

PAR CHAFIKA KAHLAL

Djamel Ould Abbès, ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière, a convoqué hier matin les représentants des médecins résidents relevant du Collectif autonome des médecins résidents algériens à prendre part aux travaux des trois commissions mixtes installées dans le but d'étudier les doléances des médecins résidents.

Ces derniers ont trait au statut, l'abrogation du service civil, l'amélioration des conditions mais aussi le côté pédagogique. dont certaines failles sont pénalisantes pour les étudiants en médecine. Après la pression excercée par les médecins résidents qui insistent sur la concrétisation écrite des promesses de la tutelle concernant leurs revendications, comme seule et unique condition pour le gel de la grève, le ministère se rattrape donc sans toutefois expliquer l'annulation des travaux des commissions dimanche dernier.

Les trois commissions ont donc entamé leurs travaux dans l'espoir d'aboutir à des solutions satisfaisantes dans une quinzaine de jours comme cela a été déclaré par le secrétaire général du ministère de la Santé. « *On nous a convoqué ce matin (hier ndlr) pour prendre part aux travaux des trois commissions et tenter de trouver ensemble (médecins résidents et tutelles) des solutions définitives à nos problèmes et répondre aux aspiration de ces milliers de résidents* », nous dira le docteur Merwane Sid-Ali, interrogé hier au CHU Mustapha- Pacha, à Alger. Cependant les médecins résidents campent sur leurs positions et maintiennent leur grève. Il faut noter aussi que les résidents ont observé hier un sit-in régional au sein du CHU Mustapha-Pacha un sit-in auquel des milliers de médecins venusdes wilayas d'Alger, Blida et Tizi-Ouzou ont participé. « *Tous les médecins résidents des trois wilayas ont répondu favorablement à l'appel du Collectif autonome des médecins résidents algériens et se sont rendus par milliers à l'hôpital Mustapha pour affirmer leur solidarité et détermination pour le maintien de la grève jusqu'à satisfaction totale de leurs doléances et sans aucune concession* », nous dira notre interlocuteur.

Pour rappel, le Collectif autonome des médecins résidents algériens a annoncé dimanche dernier la tenue d'un autre sit-in demain cette fois-ci national.

C. K.

BOUTEFLIKA INAUGURE AUJOURD'HUI LE GRAND TRANSFERT D'EAU D'IN SALAH

Tamanrasset étanche sa soif

Le président de la République est attendu aujourd'hui dans la wilaya de Tamanrasset, où il procédera à l'inauguration du gigantesque projet de transfert d'eau d'In Salah vers la ville de Tamanrasset.

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL À TAMANRASSET MOKRANE CHEBINE

En cette occasion, Abdelaziz Bouteflika va également inaugurer plusieurs projets à l'instar d'une stèle baptisée "*Illamane*" signifiant en tergui "*il y a de l'eau*", afin d'immortaliser cette date symbolique de la mise en service d'un projet aussi vital qui étanchera la soif de quelque 140.000 habitants. Au programme de la visite présidentielle figure aussi l'inauguration d'un tronçon de la route transsaharienne reliant Tamanrasset à In Guezzam sur un linéaire de 420 km, de même qu'un pôle urbain dénommé "Adriane".

Ce dernier comprend la réception de 1.028 logements et d'équipements d'accompagnements, à savoir un collège, une école primaire, une polyclinique, une bibliothèque, une antenne d'APC ainsi que des locaux commerciaux. Autant de projets de proximité d'un très grand apport pour la population locale, notamment le fameux transfert d'eau attendu avec impatience par les habitants de Tamanrasset. D'ailleurs, c'est le projet qui accapare la part du lion dans la visite du chef de l'État.

Outre l'inauguration du transfert de l'alimentation d'eau potable au niveau de la station de comptage, Abdelaziz Bouteflika va également visiter le laboratoire d'analyse et inaugurer de là même la station de pompage numéro 6. Selon Messaoud Tira, directeur de l'alimentation en eau potable au ministère des Ressources en eau, " *ledit projet est achevé dans les délais impartis, c'est-à-dire trois ans, et n'a pas connu de surcoûts de réalisation* ". Lors d'un briefing effectué au siège de la wilaya hier, il a mis l'accent sur les retombées économiques et sociales de la réalisation du transfert d'eau potable In Salah-Tamanrasset, en ce sens qu'il va " *arroser* " la population locale en H 24, à raison de 100.000 m³ par jour.

" *À présent, nous sommes en train de gérer l'abondance de l'eau et pas la crise* ", s'est enorgueilli d'annoncer notre interlocuteur, estimant la demande locale en eau potable à seulement entre 15.000 et 20.000 m³ par jour, soit bien au-deçà des capacités d'approvisionnement en la matière. Le fameux " projet du siècle ", pour paraphraser Messaoud Tira, qui a nécessité une enveloppe financière de 197 milliards de dinars, est le fruit d'un effort draconien consistant à ramener l'eau de la nappe albienne de la région d'In Salah sur 1.200 mètres de hauteur et la transporter sur un linéaire de 750 km avec un réseau de double canalisation, soit un linéaire de 1.300 km de canalisation.

Il est doté de deux grandes stations de pompage identiques à In Salah et à Tamanrasset, fonctionnant actuellement au fioul, avec des moteurs convertibles en perspective de les faire fonctionner au gaz après le passage du gazoduc provenant du Nigeria, a annoncé Messaoud Tira.

M. C.

PARMI CEUX ÉTABLIES À L'ÉTRANGER

Quelque 1.500 chercheurs algériens veulent revenir

PAR INES AMROUDE

Quelque 1.500 chercheurs algériens établis à l'étranger veulent "revenir travailler" dans les différents centres de recherche du pays, a annoncé, hier à Tlemcen, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Rachid Harraoubia.

Le ministre a indiqué que, rapporte l'APS, "*101 chercheurs sont revenus au cours de l'année 2010 au pays et travaillent dans divers centres de recherche dans les mêmes conditions et avec les mêmes avantages qu'ils avaient à l'étranger*", avant de souligner que l'environnement de la recherche scientifique en Algérie s'est nettement amélioré et offre "*tout ce dont ont besoin ces compétences*". Il a indiqué, à cet égard que l'Algérie possède déjà "*1.000 laboratoires équipés de tous les moyens et outils adéquats pour permettre aux chercheurs et aux universités algériennes de s'aligner sur les universités mondiales et d'être compétitives*". M. Harraoubia a, par ailleurs, déclaré lors d'un point de presse que "*le spectre d'une année blanche est écarté du moment que toutes les revendications estudiantines ont été prises en charge et que des dispositions viennent d'être adoptées lors de la dernière conférence nationale des chefs d'établissements de l'enseignement supérieur, tenue à la fin du mois écoulé*". Il a également indiqué que toutes les structures de l'enseignement supérieur (facultés, rectorats) et du ministère sont "*ouvertes au dialogue au cas ou des problèmes pédagogiques ou autres surgissent*". Le ministre, accompagné des autorités locales de la wilaya de Tlemcen, a pris connaissance, lors de sa visite dans la wilaya de Tlemcen, des projets de 8.000 places pédagogiques achevés dans le nouveau pôle universitaire de hai Imama, avant de s'enquérir de la 5e tranche de 2.000 places pédagogiques qui sera destinée aux sciences sociales et humaines. Cette tranche sera réceptionnée au cours de la prochaine année universitaire, a-t-on annoncé. Il s'est également enquis des projets en voie de lancement, dont ceux des centres de recherche en sciences et génie des matériaux, en toxicologie et médicaments, de réalisation d'un centre de transfert de technologies et d'un plateau technique d'analyse physico-chimique financé par le Fonds national de la recherche scientifique et du développement technologique (FNRSDT). Une enveloppe financière globale de l'ordre 1,250 milliard de dinars a été allouée à la réalisation de ces projets scientifiques. Le projet de réalisation de 30 laboratoires de recherche, qui nécessitent une autorisation de programme de 138 millions de dinars, a été présenté à M. Harraoubia, qui a également inspecté les différents blocs de ce pôle, avant de visiter le projet de construction de 70 logements améliorés destinés aux professeurs universitaires, ainsi que la résidence universitaire de 2.000 lits de Mansourah 3.

I.A.

PROCHAINES ASSISES NATIONALES SUR LE COMMERCE

Un cadre idoine pour l'élaboration d'une feuille de route

Les assises nationales sur le commerce, prévues en juin, offriront l'opportunité d'élaborer "*une feuille de route*" à même de limiter le phénomène du commerce parallèle, a souligné hier à Alger l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA). Intervenant lors d'une conférence de presse, le secrétaire général de l'UGCAA, Salah Souilah a indiqué que les recommandations issues de ces assises initiées par le ministère du Commerce en collaboration avec l'UGCAA "*permettront aux autorités publiques de mettre fin à l'anarchie qui caractérise actuellement l'activité commerciale*".

Ces assises qui verront la participation de représentants des secteurs de l'agriculture, des finances, de la pêche et des collectivités locales se pencheront sur l'examen des moyens de lutte contre le commerce parallèle qui sévit à travers tout le territoire national, la régulation du commerce national et international et le contrôle économique.

Les vendeurs, qui activent actuellement sur le marché parallèle, "*sont estimés à plus de 800.000, un chiffre qui pourrait atteindre un million sur tout le territoire national contre 1,3 million de commerçants possédant un registre de commerce*", a précisé M. Souilah, rapporte l'APS.

Il a également mis l'accent sur la nécessité pour l'État "*de mettre en œuvre une stratégie à long terme pour lutter contre le commerce parallèle en y associant les représentants des commerçants*". Dans ce contexte, le secrétaire général de l'UGCAA a réitéré la proposition de son organisation portant exploitation des espaces qui abritaient précédemment les souk el-fellah et les galeries algériennes au niveau de toutes les daïras et wilayas, au profit des marchands à la sauvette. En prévision des assises nationales, il a été procédé à l'organisation d'assises de wilayas qui se poursuivront jusqu'à fin avril, a encore ajouté M. Souilah précisant que la période allant du 5 au 23 mai sera consacrée aux assises régionales qui se dérouleront à Alger (Régions Centre et Sud), Oran (Région Ouest) et Batna (Région Est).

Outre les responsables des directions de commerce régionales et de wilaya, ces rencontres verront la participation de représentants des chambres de commerce et d'industrie de wilaya et d'associations de protection du consommateur ainsi que des chercheurs économistes.

En réponse à une question sur le décret portant définition des marges bénéficiaires des commerces de gros (5%) et de détail (10%) de l'huile et du sucre, paru récemment au Journal officiel, M. Souilah a salué cette mesure "*qui rassure tant le commerçant que le consommateur*", appelant par là même à "*plafonner les marges bénéficiaires d'autres produits notamment celles des légumes secs*".

I. A.

PÉNURIE DES PRODUITS ALIMENTAIRES DE LARGE CONSOMMATION

Prochaine création d'une commission d'enquête de l'APN

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté, hier, la proposition de motion pour la création d'"une commission d'enquête sur la pénurie des produits alimentaires de large consommation" qu'il a présenté à la commission des finances et du budget pour examen avant de la soumettre au vote en séance plénière. Selon un communiqué de l'APN rendu public à l'issue de la réunion de son bureau présidée par Abdelaziz Ziari, président de l'APN, la commission est chargée de déterminer les tenants et aboutissants de la crise à travers les investigations avec toutes les parties concernées notamment les secteurs des finances, de l'agriculture et du commerce ainsi que les opérateurs activant dans le domaine.

Le bureau de l'APN a examiné les 27 amendements prévus dans le projet de loi amendant et complétant la loi 83-11 relative aux assurances sociales et en a adopté 25 répondant aux conditions de forme avant de les soumettre à la commission spécialisée. Le bureau a également examiné la proposition de loi amendant et complétant la loi organique relative au système électoral et décidé de reporter son adoption car ne répondant pas aux conditions de forme. Il a par ailleurs examiné les 15 questions soumises par 11 députés concernant 11 départements ministériels. Le bureau a adopté ces questions qui répondent aux conditions de forme avant de les soumettre au gouvernement.

APS

SEIF ET SAADI KADHAFI PROPOSENT UNE TRANSITION VERS UNE DÉMOCRATIE CONSTITUTIONNELLE

Après le père, les fils

Deux fils du colonel Kadhafi proposent une transition vers une démocratie constitutionnelle. Le départ du numéro 1 libyen se précise : Des tractations diplomatiques pour un cessez-le-feu. Fin de mission pour l'aviation US. La Royal Air Force prévoit son retrait dans au moins six mois. A Bréga et Misrata, situation toujours confuse.

PAR SADEK BELHOCINE

L'idée d'un cessez-le-feu entre les forces du colonel Kadhafi et les rebelles et le départ du pouvoir du numéro 1, se fraye son chemin sous d'intenses combats pour le contrôle des villes pétrolières de Braga et Misrata et les raids aériens des puissances occidentales. Le bruit des bombes et des éclats d'obus qui s'abattent sur certaines villes stratégiques libyennes, n'empêche pas les efforts des diplomates pour trouver une solution à la crise libyenne épargnant ainsi à la population civile de lourdes pertes. Dimanche soir, *le New-York Times,* rapporte qu'au moins deux fils du colonel Kadhafi, Seif et Saadi, proposent une transition vers une démocratie constitutionnelle qui prévoirait le retrait du pouvoir de leur père. Les deux fils « *veulent avancer pour faire changer le pays* » sans leur père. Citant un diplomate sous couvert de l'anonymat et un responsable libyen informés du projet, le quotidien américain indique que la transition serait pilotée par Seif al-Islam. Une source proche des fils du Guide suggère que le père semblait être d'accord. Une idée que le Conseil national de transition, qui représente les rebelles, rejette et que le gouvernement de Kadhafi fait apparemment la promotion à travers ses émissaires qui sillonnent certaines capitales.

Le vice-ministre libyen des Affaires étrangères et des Affaires européennes, Abdelati Laabidi, a rencontré dimanche le premier ministre grec Georges Papandreou. Venu à Athènes à la demande de Tripoli, l'émissaire du colonel Kadhafi a transmis un message faisant apparaître que le régime « *cherche une solution* » au conflit en Libye, « *selon les mots utilisés par l'envoyé libyen* », a déclaré dans la soirée le chef de la diplomatie grecque.

Émissaires à la recherche d'un cessez-le-feu

Le même émissaire était attendu, hier à Ankara afin de discuter de la possibilité d'un cessez-le-feu. Les deux parties belligérantes en Libye ont sollicité l'aide de la Turquie pour la possibilité de l'instauration d'un cessez-le-feu entre les forces du colonel libyen Mouammar El Kadhafi et les rebelles, a-t-on annoncé, hier, de sources officielles turques. « *Il y a des demandes (faites à la Turquie) provenant des deux parties belligérantes* » en Libye, les forces fidèles au régime du colonel El Kadhafi et les insurgés, a indiqué une source gouvernementale. Elle a ajouté que l'émissaire du gouvernement libyen est attendu dans la journée à Ankara afin de « *demander l'aide de la Turquie* » pour l'instauration d'un cessez-le-feu. « *La priorité de la Turquie en Libye est l'établissement d'un arrêt des hostilités* », a-t-elle ajouté. Ce même responsable a affirmé que des représentants de l'opposition libyenne, informés de l'arrivée en Turquie d'un représentant du gouvernement libyen, pourraient aussi se rendre prochainement en Turquie afin d'évoquer le même sujet.

« *Les deux parties nous ont indiqué avoir certaines opinions sur un cessez-le-feu. Nous allons parler aux deux parties pour voir s'il y a un terrain d'entente* », a-t-il souligné. L'émissaire du régime libyen devait a priori rencontrer le chef de la diplomatie turque Ahmet Davutoglu. La visite de l'émissaire libyen dans la capitale turque coïncide avec celle du secrétaire général de l'Otan Anders Fogh Rasmussen, qui discutera avec les dirigeants turcs de la mission de l'Otan en Libye à laquelle participe la Turquie avec une force navale. De son côté, l'envoyé spécial de l'Onu en Libye, le Jordanien Abdel Ilah Khatib a expliqué que la question d'un éventuel cessez-le-feu entre rebelles et forces loyalistes avait été abordée lors des discussions qu'il a eues avec les responsables de la rébellion. « *Notre principal objectif est d'obtenir un cessez-le-feu durable* », a-t-il déclaré lors d'une interview à une chaîne satellitaire arabe, rejoignant l'idée émise, vendredi dernier par le chef de la diplomatie allemande, Guido Westerwelle qui a ainsi estimé que le conflit en Libye ne pourrait pas être résolu par les armes. Il a appelé Mouammar Kadhafi à un cessez-le-feu. Un responsable de la politique extérieure du CNT, Ali Al Isawi, ex-ambassadeur de Libye en Inde qui a fait défection, devait être reçu, hier également, à Rome par le chef de la diplomatie italienne Franco Frattini qui avait annoncé que l'Italie reconnaît le Conseil national de transition comme le « *seul interlocuteur légitime* » et estime que les propositions de sortie de crise du régime de Kadhafi ne sont pas crédibles. Par ailleurs, le Prix Nobel de la paix sud-africain Desmond Tutu suggère comme porte de sortie à la crise libyenne de donner la garantie au dirigeant Mouammar Kadhafi qu'il échappera à la justice, précisant qu'il s'agit de « *la moins pire des solutions* » pour sauver des vies. Quant à un éventuel départ du guide de la Jamahiria, Moustapha Abdeljalil, membre du CNT, a déclaré que« *dès le début nous ne nous sommes pas opposés à l'idée d'un exil de Kadhafi* ». « *Il y a pas mal de jours que l'on en parle. De toute évidence, il n'y a aucun pays disposé à l'accueillir* », a-t-il ajouté.

Brega et Misrata : situation toujours incertaine

Il est très difficile de dire qui contrôle ces deux villes pétrolières. Tombée aux mains des troupes loyalistes récemment, il semble que Braga est de nouveau sous le contrôle des insurgés. Les rebelles libyens ont annoncé, hier dans la matinée, qu'ils avaient repris cette ville pétrolière Ce site pétrolier stratégique sur le golfe de Syrte est le théâtre de combats acharnés depuis trois jours. Après s'être emparés de l'Université du pétrole, un énorme campus à l'entrée est de la ville, les insurgés avaient dû se replier dimanche sous le feu des forces loyalistes. De fortes explosions ont résonné en provenance des positions de ces derniers, tandis que des avions de l'Otan, dont les frappes aériennes ont freiné ces derniers jours la contre-offensive des forces de Kadhafi vers l'est, survolaient la région. A plusieurs centaines de kilomètres à l'ouest, les affrontements se poursuivent à Misrata, dernière grande ville de l'Ouest aux mains des insurgés. Encerclés et cibles de bombardements, les rebelles affirment contrôler le centre et le port, mais la pression des forces gouvernementales s'accentue, alors que la situation humanitaire reste très préoccupante.

S. B.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE THENIA
COMMUNE DE SOUK EL HAAD

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Les entreprises soumissionnaires dans le cadre de l'avis d'appel d'offre national ouvert n°01/11 relatif au projet :

REALISATION D'UNE CANTINE SCOLAIRE DE 200 RATIOS A L'ÉCOLE ROUIS MOHAMED A SOUK EL HAAD

Paru dans les quotidiens : ***Midi Libre*** et ***El Massaa*** du 07/02/2011 et le BOMOP sont informés que celui-ci a été déclaré infructueux conformément à l'article n°44 du décret présidentiel n°236/10 de la 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics.

Le P/APC

Midi Libre N°1236 - Mardi 5 avril 2011 - ANEP 849 072

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
OPGI DE BIR MOURAD RAIS
24, Rue des Frères BOUADDOU BIR MOURAD RAIS ALGER

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 19 du cahier des charges l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Bir Mourad Rais informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert n°22/DMO/DG/2010 paru dans les quotidiens nationaux "***EL MASSA***" et "***MIDI LIBRE***" en date du 20/11/2010 et 23/11/2010 respectivement, relatif à la réalisation des travaux de réhabilitation dans le cadre des charges de deuxième catégorie des immeubles :
Tranche n°01 : Cité 50/90 Logements SIDI YOUCEF à BENI MESSOUS BAT N°01,03, 04 et 05
-**Tranche n°02** : Cité 200/804 Logements SORECAL à BIRKHADEM BAT N°01, 02, 03, 04 et 16
Que la commission d'évaluation des offres attribue provisoirement le marché pour les deux tranches à l'entreprise ETB BOURAOUIA comme suit :

N° de pli	Entreprise	Montant de l'offre en DA TTC	Montant de l'offre corrigée en DA TTC	Délai mois	Note technique obtenue	OBS
01	ETB BOURAOUIA	Tranche n°01 13.896.839,00 Tranche n°02 20.937.465,75 Total 34.834.304,75	Tranche n°01 **13.896.839,00** Tranche n°02 **20.937.465,75** **Total 34.834.304,75**	04	70/70 pts	La seule entreprise qualifiée techniquement et offre financière unique

Conformément aux dispositions de l'article 20 du cahier des charges, les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis.

LE DIRECTEUR GENERAL

Midi Libre N°1236 - Mardi 5 avril 2011 - ANEP 849 137

CHERIF RAHMANI PRÉSENTE LE SCHÉMA NATIONAL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (SNAT)

Un plan de développement économique et social compact 2010-2030

En présence de plusieurs membres du gouvernement et d'ambassadeurs, le ministre de l'Aménagement du territoire, Cherif Rahmani, a présenté, hier au Palais des nations (Club des Pins), un exposé exhaustif et circonstancié du Schéma national d'aménagement du territoire qui décortique les grandes lignes du développement durable et les grandes orientations en matière de développement économique et social du pays.

PAR AMAR AOUIMER

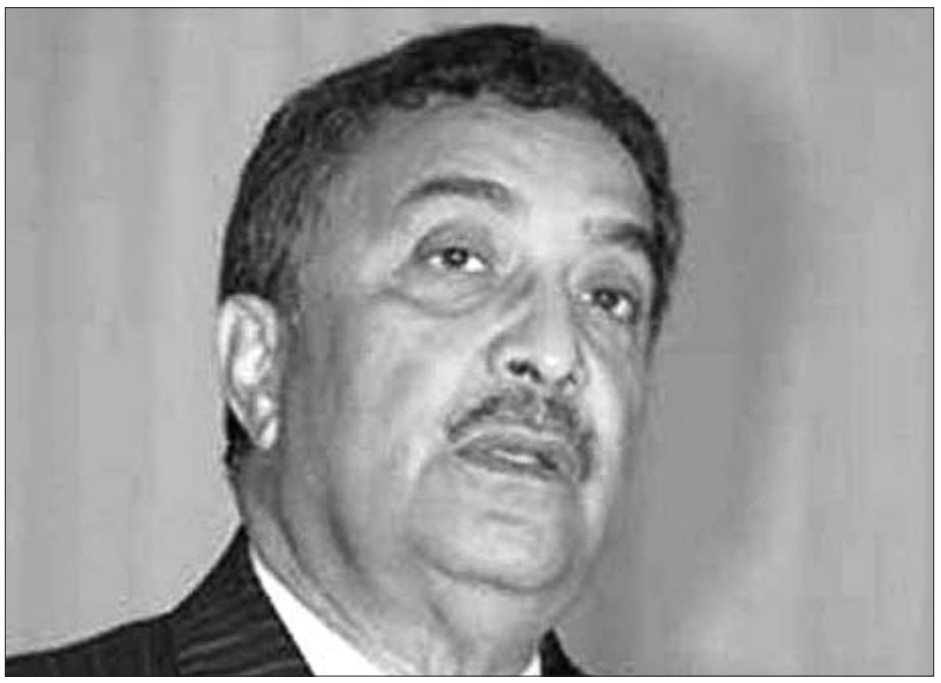

Ainsi, cette œuvre traçant la politique nationale de développement humain, territorial et économique tous azimuts pour les deux prochaines décennies, et qui a été approuvée par l'APN et le Sénat et a l'approbation du président de la République et du gouvernement, est considérée comme une véritable chartre de transformation des collectivités locales et du territoire en adéquation avec les impératifs et les exigences des aspirations des citoyens.

En effet, la génération d'aujourd'hui aura 20 ans en 2030 et par conséquent, Rahmani estime que le Snat saura répondre aux attentes de ces millions de jeunes en matière de développement équilibré des différentes régions du pays en annihilant les déséquilibres régionaux sachant que certains régions du pays sont arides et d'autres semi arides. D'où les difficultés inhérentes aux aléas du climat pour ce qui est de l'agriculture et des potentialités existant dans des régions tandis que d'autres en sont dépourvues.

Alors, l'essence du Snat consiste à réaliser un développement harmonieux du pays et avec beaucoup d'équité.

En gros, le ministre a notamment indiqué que *« la désindustrialisation est préoccupante, l'agriculture est soumise aux aléas climatiques et les hydrocarbures sont tributaires des cours du baril sur le marché international »*. Donc, la nécessité de suivre le principe partagé de développement durable. Le Snat est riche de 21 schémas directeurs traitant les infrastructures et des services des collectivités locales à travers 20 programmes d'action pour contribuer à un développement multisectoriel sur les plans national, wilayal et local.

« Aujourd'hui, nous sortons de l'aménagement du territoire spontané et implicite à un autre modèle basé sur un aménagement explicite, volontaire, déterminé et assuré ».

Les grandes phases de l'aménagement du territoire de l'Algérie ont été passées en revue par Rahmani, indiquant, notamment, que *« la période 2000-2010 a été caractérisée par les grands travaux d'infrastructures permanents alors que celle s'étalant de 2010 à 2020 consacre un nouveau fondement de l'aménagement du territoire plus territorial. Mais le conseil du gouvernement a consacré plus de 37 séances au Snat entre 2007 et 2009 »*.

Le Snat comporte plusieurs échéances, à savoir l'échéance démo-urbaine, écologique et économique fondée sur la zone de libre-échange et l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Le ministre a notamment abordé la pression démographique différenciée en soulignant un ralentissement démographique de 3,2 % à 1,7 % alors qu'à côté des 4 grandes villes du pays (Alger, Oran, Constantine et Annaba), il y aura 13 autres grandes villes de cette envergure en 2030 dans les Hauts-Plateaux. *« Il s'agit d'un triplement des grandes villes d'ici deux décennies (Ourgala…)*, a-t-il indiqué, *avec une autre agglomération dans le Grand Sud, Tamanrasset »*.

Il estime que *« 8 Algériens sur 10 vivront dans les grandes villes entre 2010 et 2030 où seront concentrés 14 millions d'urbains nouveaux »*. S'agissant des estimations financières, le coût des dommages pour le secteur environnemental est évalué à 2,6 milliards de dollars, soit 5,25 % du produit intérieur brut.

La planification stratégique exige, toutefois, la réalisation d'importantes infrastructures en matière de santé, éducation, logement, création d'entreprises et génération d'emplois nouveaux pour les jeunes générations montantes. *« Les jeunes d'aujourd'hui auront 20 ans en 2030. Il faut donc créer, d'ici cette période plus de 1.650.000 d'emplois et 2.920.000 logements»* a-t-il fait remarquer. Les travaux en atelier s'articulent sur la durabilité du territoire, la création des conditions de l'attractivité et de la compétitivité des territoires, la dynamique du rééquilibrage, les schémas sectoriels régionaux et locaux et les instruments de mise en œuvre du Snat.

A. A.

Le Snat coûtera 21.000 milliards DA

Selon le ministre de l'Aménagement du territoire, le coût du Schéma national d'aménagement du territoire (Snat) qui s'étale de 2010 à 2014 est évalué à 21.000 milliards DA. En principe, ce gigantesque investissement permettra le désenclavement des régions du sud du pays et assurera un développement économique et sociale durable en créant des milliers d'emplois et en générant d'énormes richesses, notamment par le biais de la multiplication des PME, véritables vecteurs de croissance économique. **A. A**

DAHO OULD KABLIA :

« Le Snat est un outil de dialogue permanent»

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, a qualifié le Schéma national d'aménagement du territoire (Snat) *« de réceptacle d'orientations stratégiques de politique nationale de développement durable que doit poursuivre l'État »*.

Il estime également que cette espèce de doctrine économique et sociale de l'aménagement du territoire *« prône notamment la planification à moyen et long terme pour la période 2030 en poursuivant les défis de la reconquête territoriale et les impératifs de développement économique, social et humain exigés par le futur »*.

Le ministre pense notamment au développement de la démocratie en Algérie en préconisant la démocratie directe, à savoir une bonne politique de décentralisation avec une vision intégrée du développement local, le rééquilibrage des disparités (leur éradication), le freinage de l'exode rural et l'occupation rationnelle du territoire. En matière de démocratie directe, tôt ou tard, les pays à régime présidentiel seront appelés à pratiquer les initiatives populaires et les référendums populaires pour raffermir l'exercice de la démocratie, selon les observateurs.

Le Snat est un véritable outil de dialogue permanent avec l'ensemble des acteurs et concentré, donc, sur les mêmes objectifs de développement durable, selon le ministre. *« Il consacre une stratégie de développement équilibrée et cohérente aux plans communal, d'agglomération ou de quartier. Il s'agit de mener à bien une opération majeure de développement des collectivités locales en quantifiant les besoins en équipements socioéconomiques et les besoins primordiaux des citoyens »* a-t-il dit.

Il ajoute que le territoire est un support de croissance et un réceptacle de tous les besoins en ce sens qu'il va de pair avec la politique de réconciliation nationale véhiculée par le président de la République afin de satisfaire les besoins des citoyens.

A. A.

NOUVELLE HAUSSE DES COURS

Le pétrole à près de 120 dollars à Londres

Les prix du pétrole enregistraient une nouvelle hausse, hier, lors de séances de cotations européennes atteignant un nouveau plus haut depuis septembre 2008 à New York et s'approchant des 120 dollars à Londres, dopés par les combats en Libye et l'amélioration du marché de l'emploi aux Etats-Unis.

Le baril de Brent de la mer du Nord (livraison en mai) s'échangeait à 119,27 dollars sur l'InterContinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 57 cents par rapport à la clôture de vendredi après avoir grimpé en séance à 119,75 dollars, non loin du sommet de plus de deux ans qu'il avait enregistré le 24 février, à 119,79 dollars. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance gagnait 39 cents à 108,33 dollars, après être monté à 108,78 dollars dans les échanges asiatiques, un nouveau sommet depuis le 24 septembre 2008. Principal facteur de hausse pour les experts, les chiffres encourageants sur le marché du travail américain publiés vendredi, qui ont fait état de la création de 216.000 emplois en mars aux Etats-Unis, tandis que le taux de chômage tombait à son plus bas niveau depuis mars 2009 (8,8%). Par ailleurs, les tensions persistantes dans certains pays arabes continuaient à soutenir le marché notamment en Libye qui est toujours dans l'impasse, et dont la production du brut de haute qualité léger en pâti. " A court terme, les prix devraient rester soutenus par les risques sur les approvisionnements, tant que l'instabilité persistera et qu'un redémarrage des livraisons libyennes de brut est inimaginable ", confirmaient les experts. En outre, le marché du brut profitait par ailleurs d'un affaiblissement de la monnaie américaine, qui rendait plus attractifs les achats de pétrole libellés en dollars pour les investisseurs munis d'autres devises. **APS**

TIZI-OUZOU

195 tonnes de miel prévues en 2011

Une production de 195 tonnes de miel est attendue, cette année, à Tizi-Ouzou, selon les prévisions de la Direction des services agricoles (DSA), qui table également sur une production de 4.500 essaims d'abeilles pour la même période.

"Nous comptons dépasser de loin l'objectif fixé par le contrat de performance de la wilaya pour la filière apicole, au titre duquel il est attendu une production de 1.730 qx de miel", assure la DSA. L'amélioration intervenue dans les méthodes d'élevage apicole dans la région, où les apiculteurs observent rigoureusement les itinéraires techniques préconisés, est également à l'origine de l'optimisme affiché par les services techniques de la DSA, qui s'attendent à une fructification des essaims d'abeilles à Tizi-Ouzou, qui seront portés à 100.330 cette année. Près de 248 tonnes de miel avaient été récoltées durant la saison agricole 2008-2009. Les producteurs de miel de la wilaya aspirent à plus d'opportunités de promotion de leur produit au double plan national et international, au vu de la teneur de sa qualité, due aux méthodes naturelles adoptées tant dans l'élevage des essaims d'abeilles que dans l'extraction du miel. Parallèlement, les apiculteurs exhortent les autorités concernées à un contrôle plus rigoureux du miel d'importation, source d'une concurrence "déloyale" pour le produit local, selon eux.

APS

CHLEF

Noyade dans l'Oued Tziguaout

Un jeune de 19 ans a été retrouvé noyé dans le lit de l'Oued Tziguaout, au sud de la commune de Chlef, a indiqué, dimanche, la Direction de la Protection civile.

Le corps de la victime a été repêché samedi après-midi après deux heures d'intenses recherches effectuées par des plongeurs de la Protection civile.

GHARDAIA

Le siège de l'antenne de wilaya inauguré

L'Office national de métrologie légale (ONML) a réceptionné dimanche le nouveau siège de son antenne de wilaya de Ghardaïa, d'un coût de 37 millions DA au titre du programme de développement des régions du Sud. La structure, couvrant une surface de plus de 700 m2 au quartier Bouhraoua, comporte des laboratoires de mesurage et des ateliers d'étalonnage pour le contrôle des différents instruments de pesée et de mesure, tels les balances, compteurs, poids et masses Òet de jaugeage des réservoirs.

APS

ALGER, OFFICE DES ÉTABLISSEMENTS DE LA JEUNESSE

Portes ouvertes sur la formation et l'emploi dans les structures juvéniles

Des journées portes ouvertes sur la formation et l'emploi à travers différentes structures juvéniles sont organisées depuis le 3 avril et ce, jusqu'au 16 du même mois, par l'Office des établissements de la jeunesse (ODEJ) de la wilaya d'Alger en collaboration avec des organismes de la formation, des collectivités locales et du secteur banquier.

L'ODEJ est une structure qui agit sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

Les représentants du Centre national d'enseignement professionnel à distance (CNEPD), de la Direction de la formation professionnelle (DEP), de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) et de la Banque de développement local (BDL) mettront à profit cette occasion, selon les organisateurs, pour donner des explications aux jeunes sur les procédures d'emploi, de formation et d'octroi de crédits.

"L'objectif de ces portes ouvertes est d'informer nos jeunes sur les perspectives, les modalités, les offres, ainsi que les nouvelles mesures incitatives en matière d'emploi des jeunes initiées dernièrement par le Chef de l'Etat", a indiqué, à l'APS, la Chef de service de l'information et de la communication et de la vie associative au niveau de l'ODEJ, Mme Ghobrini Houda.

"Les Jeunes entendent parler des nouvelles mesures, mais ils ne savent pas réellement comment en bénéficier. Nous tenterons, à travers ces portes ouvertes, de les rapprocher des différentes structures de jeunes pour leur permettre de se former et monter éventuellement leurs propres projets", a expliqué Mme Ghobrini.

"Les maisons des jeunes de Bouchaoui (3-6 avril), Bachdjerrah (7-9 avril), le Centre Culturel de Zéralda (12-13 avril) et les APC de Bir Mourad Raïs (10-11 avril) et de la Casbah (14-16 avril) seront concernés par ces portes ouvertes", a-t-elle fait savoir.

L'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) distribue des dépliants expliquant les formalités nécessaires pour l'obtention de crédits.

"Le micro-crédit dans le cadre de l'ANGEM est un prêt à taux d'intérêt réduit remboursable entre 12 et 60 mois au profit des jeunes d'un montant de 30.000 DA pour l'achat de matière première leur permettant de poursuivre une activité déjà en marche. Un crédit entre 50.000 et 400.000 DA destiné à l'achat de matière première ou l'acquisition d'un petit matériel pour le lancement d'une nouvelle activité", a indiqué la représentante de l'ANGEM.

APS

BEJAIA, AGENCE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DE L'INVESTISSEMENT

1.279 projets d'investissement réalisés

Quelque 1.279 projets d'investissement ont été concrétisés à Béjaïa sous la houlette de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) durant la période allant d'octobre 2006, date d'ouverture d'un guichet décentralisé, à décembre 2010, selon son directeur, M. Abdelkrim Aouam.

D'un coût total, de 17,8 milliards de DA, ces projets ont généré 3.362 postes de travail permanents.

L'investissement ainsi concrétisé s'est ventilé à travers toutes les branches d'activités, mais a concerné en premier lieu celui des transports, au sein duquel a émergé un lot de 1.059 entreprises pour un montant de huit milliards de dinars et la création de 1.488 postes de travail.

L'autre segment à avoir suscité l'intérêt a été celui des travaux publics, qui a permis la création de 109 projets pour un coût de 1,3 milliard de dinars et une création de 931 emplois.

L'industrie (57 projets), les services (36 projets), la santé (36 projets), l'agriculture (06) et la santé sont les autres secteurs à bénéficier des mesures d'accompagnement de ce guichet décentralisé, devenu incontournable en matière de facilitation dans l'accomplissement des formalités inhérentes à la création d'entreprises.

Durant ce laps de temps, le nombre total de projets déclarés a été estimé à 3.270 unités, représentant un investissement cumulé de plus de 67 milliards de dinars et une création prévisionnelle d'emplois de près de 14.000 postes.

L'écrasante majorité de ces investissements ont été le fait de promoteurs privés, a également souligné le même responsable, ajoutant que dans ce cadre, quatre projets ont vu le jour sur la base d'un partenariat entre des entreprises locales et des partenaires étrangers.

Dans ce sillage, outre l'extension du terminal à conteneur (BMT) de Béjaïa, réalisé en joint-venture entre l'entreprise du port de Béjaïa et le groupe singapourien "Portek International", les autres investissements ont porté sur une unité algéro-turque de confiserie, une usine algéro-portugaise, de transformation de fruits et légumes, et une société algéro-espagnole de décoration qui ont créé quelque 200 postes de travail.

APS

SETIF

Les réseaux d'AEP en "nette progression"

Le taux de raccordement aux réseaux d'alimentation en eau potable a ''nettement progressé'' à Sétif, atteignant les 89%, à la faveur de l'exécution des différentes opérations retenues au profit du secteur de l'hydraulique, ont indiqué les responsables concernés.

Ce taux, permettant une dotation journalière moyenne de plus de 100 litres par seconde et par habitant, devrait atteindre 95% à la fin de l'année en cours, a ajouté la DHW.

De nombreux forages, d'une capacité globale de 170 litres/seconde, avaient été réalisés, en 2010, au bénéfice de 80.000 habitants des communes de Sétif, de Aïn Azel, de Djemila et de Guellal, a rappelé la DHW, soulignant que 7 nouveaux réservoirs d'une capacité globale de 2.850 m3 ont été réalisés et 8 autres équipés durant la même période.

D'autres projets portant sur la réalisation de 16 nouveaux forages et sur la réhabilitation des réseaux d'eau potable dans onze communes de la wilaya, viennent d'être lancés, favorisant la création de plus de 1.500 postes d'emploi, selon la DHW.

Rappelons qu'en matière de ressources en eau, et en attendant la réception des mégaprojets des transferts à partir des barrages d'Ighil Emda (Kherrata, dans la wilaya de Béjaïa) et d'Erraguene (Jijel), la wilaya de Sétif dispose de 502 réservoirs d'une capacité de stockage estimée à 192.000 m3, de 212 forages et de 21 retenues collinaires.

APS

JIJEL

Tirage au sort des futurs Hadji

Une opération de tirage au sort pour désigner les futurs Hadji aux Lieux Saints de l'Islam a été effectuée, dimanche, au siège de la commune de Jijel.

Cette opération a permis de "tirer" 87 heureux candidats, en présence des élus locaux et des représentants des Affaires religieuses. Les candidats, accompagnés de membres de leur familles ou de proches, ont également assisté au tirage au sort.

Au total, 1.300 candidatures ont été déposées auprès de l'Assemblée populaire communale (APC) en prévision du prochain pèlerinage aux Lieux Saints.

Les malfaiteurs de la rocade arrêtés

Deux malfaiteurs qui opéraient le long de la nouvelle rocade de Kissir (W. de Jijel) en s'attaquant aux automobilistes, ont été arrêtes par les éléments de la Gendarmerie nationale d'El-Aouana (ouest de Jijel), a indiqué le Groupement de wilaya de ce corps constitué.

Les deux mis en cause ont été arrêtés à la suite d'une embuscade tendue de nuit par les éléments de la compagnie d'El-Aouana. Les deux individus, dont l'identité n'a pas été révélée, qui opéraient armés de couteaux et encagoulés, ont reconnu les faits qui leur sont reprochés.

APS

TISSEMSILT, PARC NATIONAL DE CÈDRES DE THENIET EL-HAD

Exploitation prochaine du liège

L'exploitation du liège au Parc national de cèdres de Theniet El-Had (Tissemsilt) sera lancée au début du deuxième semestre 2011, selon la Conservation des forêts.

Cette opération, qui sera dirigée par la Conservation des forêts en coordination avec la Maison du parc, ciblera une superficie de 350 hectares de chêne liège. La commercialisation à l'entreprise nationale du liège de la wilaya de Jijel se fera dans le cadre d'un investissement privé.

La Conservation a ajouté que les procédures administratives liées à cette opération tirent à leur fin, notamment l'octroi d'un permis d'exploitation à un investisseur privé ayant une expérience dans ce domaine, qui compte lancer ce projet en juin ou juillet prochains.

Cette exploitation, qui contribuera à créer une dynamique économique dans la région, générera des revenus supplémentaires ainsi que 200 emplois temporaires.

D'autre part, des rencontres de sensibilisation seront menées en coordination avec les dispositifs de soutien à l'emploi à travers plusieurs communes de la wilaya. Elles cibleront, notamment, les jeunes de la région pour les informer sur les opportunités d'investissement et les mécanismes de soutien offerts par l'Etat en matière d'exploitation du bois, du liège et les encourager à créer des entreprises de transformation de ce produit à Theniet El-Had notamment.

Le chêne liège occupe au parc national de cèdres une superficie de 350 hectares et à la forêt d'Amrouna (Theniet El-Had) une superficie de 400 hectares.

La Conservation des forêts de la wilaya œuvre à la valorisation et la préservation de ce produit en proposant l'extension des surfaces plantées de chêne liège, ainsi que la programmation, cette année, d'opérations de nettoiement et des travaux sylvicoles à la forêt Amrouna.

APS

LAGHOUAT, DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Plus de 210 km de routes à moderniser

La Direction des travaux publics de la wilaya de Laghouat entend moderniser un réseau routier de 210 km, dont un tronçon de 90 km, inscrit dans le cadre du programme 2011, ont annoncé les responsables locaux de la DTP.

Ces opérations qui concernent les routes nationales (RN), communales (RC) et chemins de wilaya (CW), consistent, entre autres, à renforcer de 20 km de la RN 23, et à bitumer le CW 122 entre les communes d'El-Beïda et Gueltat Sidi Saâd, a précisé la DTP. Ces opérations, en cours d'études, portent aussi sur la réalisation d'un raccordement, sur 15 km, allant de la commune de Aïn Sidi Ali à la région de Sidi Nacer.

L'opération a bénéficié d'une enveloppe de 800 millions DA, selon la DTP qui fait état, par ailleurs, de la poursuite du renforcement d'un tronçon de 10 km de la RN 47 pour un montant de 300 millions DA.

La DTP signale, en outre, la réalisation d'un projet de renforcement de la RN 1 en trois tranches en vue de hâter la cadence des travaux. Ce projet pour lequel a été dégagé un investissement de 500 millions DA est à 50% d'avancement de ses travaux.

La réalisation d'une voie de contournement sur 10 km, d'un dédoublement de voie sur la RN 23, à l'entrée de la ville d'Aflou, et les travaux de réalisation d'un échangeur reliant les RN 23 et 47 sont en cours de réalisation, en vue de fluidifier la circulation à l'entrée d'Aflou, selon la même Direction. Le réseau routier de Laghouat sera consolidé par la réception, avant la fin de l'année, des projets de dédoublement et de modernisation du CW 31, reliant la commune de Ksar El-Hirane à la RN 1, de renforcement du CW 231 entre la commune de Aïn Madhi et la RN 23, en plus de la réalisation de la route reliant Ksar El-Hirane et Hassi Delaâ.

Le secteur des Travaux publics de Laghouat, qui s'est doté, à la faveur des différents programmes de développement, de maisons cantonnières dans les principales régions de la wilaya, va bénéficier, concernant les structures administratives, de projets de subdivisions à Sidi Makhlouf et Aïn Madhi.

APS

MANIFESTATION AU YEMEN

Au moins 12 morts et des centaines de blessés

Au moins 12 manifestants ont été tués hier à Taïz, au Yémen, par des tirs des forces de sécurité, a-t-on appris de source médicale.
Plusieurs centaines de personnes ont été blessées, la plupart d'entre elles souffrant des inhalations de gaz lacrymogènes, a-t-on appris d'une autre source médicale.
Trente de ces blessés ont été touchés par balles et 16 sont dans un état critique.
Dans la ville portuaire d'Houdeïda, où des hommes en civil ont ouvert le feu sur des manifestants, 50 personnes ont été blessées, essentiellement par les émanations de gaz lacrymogènes, a-t-on appris de source médicale sur place.

NIGERIA

Report des élections générales

La Commission électorale du Nigeria a décidé dimanche de reporter les élections législative, présidentielle et locale au Nigeria respectivement aux 9, 16 et 26 avril.
"La commission a soupesé toutes les options et pris en compte l'avis général des Nigérians et a décidé de reporter toutes les élections comme suit : samedi 9 avril (élections pour le Sénat et Chambre des représentants), samedi 16 avril, élection présidentielle, mardi 26 avril, (élections pour les) gouvernorats et assemblées régionales", a déclaré à la presse, le chef de la Commission électorale.
Prévues initialement samedi dernier, les élections législatives avaient été déjà repoussées au 4 avril en raison de difficultés d'organisation alors que le scrutin présidentiel était prévu le 9 avril et les locales le 16 avril. **APS**

PAKISTAN

6 morts dans un attentat dans le nord-ouest

Un attentat à la bombe a été perpétré hier à un arrêt de bus dans le nord-ouest du Pakistan, faisant cinq à six morts, a indiqué la police pakistanaise.
L'attentat s'est produit à Jandol, dans le district de Lower Dir, non loin des zones tribales pakistanaises, bastion des rebelles talibans, a précisé Qazi Djamilu Rehman, un respnsable de la police locale.
"Au moins cinq personnes ont été tuées et sept blessées", a déclaré la même source.
"Six personnes ont été tuées, nous tentons de déterminer si la bombe était dissimulée là ou s'il s'agit d'un attentat", a indiqué un autre officier de police.
C'est le sixième attentat en six jours au Pakistan, les cinq précédents ayant été commis par des hommes armés.
Dimanche, deux attentats similaires dans un mausolée bondé de fidèles dans le centre du Pakistan a fait 50 morts, selon des sources hospitalières.

APS

DÉSACRALISATION DU CORAN

L'autodafé du pasteur Jones enflamme l'Afghanistan

Jamais, peut-être, les Afghans n'avaient exprimé avec autant de virulence leur attachement au Coran et leur hostilité à l'Amérique.

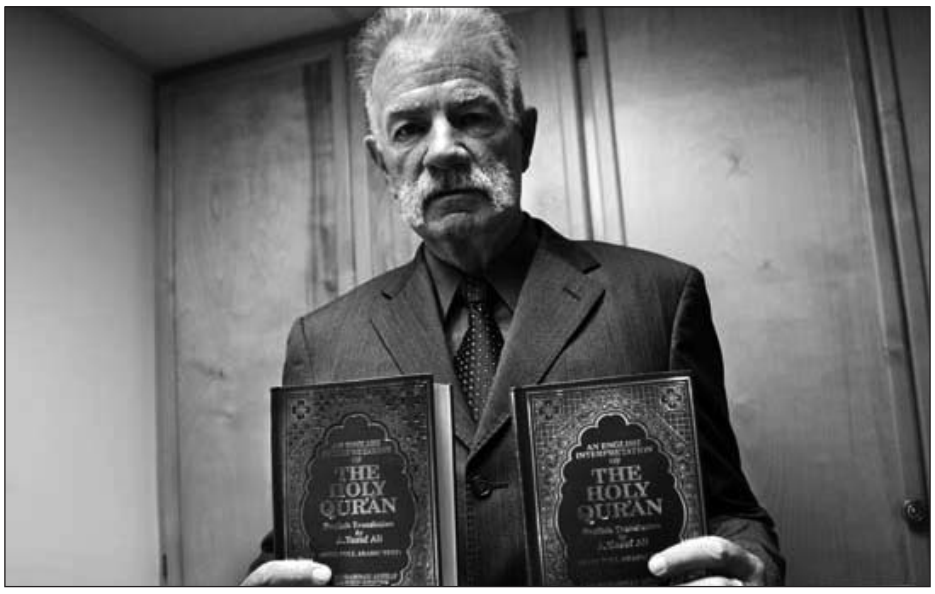

Un hasard ? Depuis trois jours, ils enchaînent les manifestations dans l'ensemble du pays, dénonçant l'autodafé du livre sacré de l'Islam par le pasteur Terry Jones rapporte *Libération*. Le 20 mars dernier, cet intégriste qui dirige un groupuscule chrétien aux États-Unis a brûlé en public un exemplaire du Coran dans sa paisible Floride. Cette éruption de colère intervient alors que la frustration de la population afghane est à son comble. Après dix ans de guerre contre les talibans, les Afghans attendent toujours, dans leur grande majorité, les améliorations socio-économiques promises par la coalition en 2001. Quant à la sécurité, elle se dégrade de jour en jour. Dimanche, le président Hamid Karzaï en personne a demandé à Barack Obama que cela *«ne se reproduise plus»*. Le 24 mars, il avait qualifié l'autodafé d' *«acte obscène et insultant»*.

Vendredi dernier les protestations - largement encouragées par les mollahs au cours de leur sermon hebdomadaire - ont pris un tour dramatique à Mazar-e-Sharif, au nord de l'Afghanistan. Des centaines de manifestants ont marché sur le complexe des Nations unies, attaquant les bâtiments avec une violence peu commune. Quatre des Gurkhas népalais chargés de la sécurité du complexe, mais ayant reçu l'ordre de ne pas tirer sur des civils, ont été fauchés par des manifestants armés. *«Les Nations unies ne tirent pas sur les foules, même si elles sont menaçantes»,* dira plus tard Staffan de Mistura, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en Afghanistan. Il expliquera aussi comment ont été tués trois des employés qui se trouvaient à l'intérieur du complexe. Un Roumain, un Suédois et un Norvégien. Ils s'étaient réfugiés dans le bunker construit en cas de bombardement. Les insurgés - des talibans, affirme Staffan de Mistura -, pillent et brûlent les bureaux. Ils n'ont aucun mal à enfoncer la porte du bunker. Ils tirent sur les trois Européens, en décapitent même un. Le chef de mission, le Russe Pavel Ershov, ne doit sa survie qu'à sa parfaite maîtrise du dari, l'une des langues afghanes. Il plaide auprès des assassins, affirme qu'il est musulman. Ils le laissent partir.

«Infidèles et blasphémateurs»

Malgré ce lourd bilan, le plus tragique pour l'ONU en Afghanistan depuis 2001, Staffan de Mistura a martelé que les Nations unies ne quitteraient pas le pays. *«Je suis profondément attristé et aussi très choqué par ce que j'ai vu,* a-t-il déclaré en rentrant de Mazar-e-Sharif, *mais nous poursuivrons notre travail. Nous ne nous laisserons pas intimider.»*

Au cours du week-end, la violence s'est étendue à la province de Kandahar, le fief des talibans, au sud du pays. Samedi et dimanche, les affrontements entre manifestants et forces de l'ordre ont fait entre dix et douze morts et une centaine de blessés dans la ville même de Kandahar, mais aussi dans plusieurs districts avoisinants. Plus brutal mais dans la même veine que Karzaï, Zalmay Ayoubi, le porte-parole du gouvernement provincial, a lancé : *«Tout cela est la faute d'Américains idiots, infidèles et blasphémateurs.»* Ajoutant que le peuple avait le droit de montrer sa colère devant la désacralisation du Coran.

RI/ *Le Figaro*

KAZAKHSTAN

Nazarbaïev réélu avec 95,5% des voix

Le président kazakh Noursoultan Nazarbaïev a été réélu président pour un nouveau mandat de cinq ans avec 95,5% des voix, selon des résultats partiels officiels publiés hier par la commission centrale électorale.

Peu auparavant, M. Nazarbaïev, 70 ans, s'était proclamé vainqueur de l'élection présidentielle anticipée de dimanche dans ce pays d'Asie centrale riche en pétrole, que l'opposition a boycottée.

"Les premiers résultats de la Commission centrale électorale et les sondages sortis des urnes ont établi que le peuple kazakh, nos citoyens, approuvent le travail que j'ai fait ces 20 dernières années", a déclaré le président au cours d'une visite au quartier général de son parti.

Les résultats définitifs étaient attendus plus tard dans la journée.

Le taux de participation a atteint 89,9% et la commission électorale centrale a précisé que ce chiffre devait encore augmenter après l'arrivée de bulletins des villages reculés dans les steppes.

M. Nazarbaïev avait face à lui trois candidats, tous loyaux à son régime, dont l'un a avoué dimanche avoir voté pour le président sortant. Ils ont obtenu chacun moins de 3% des voix.

Aucune élection au Kazakhstan n'a été reconnue comme libre par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) depuis l'indépendance du pays en 1991.

FUKUSHIMA

11.500 tonnes d'eau radioactive bientôt rejetées en mer

L'opérateur de la centrale nucléaire a assuré, hier, que cette opération est nécessaire, par "mesure de sécurité". L'opérateur de la centrale nucléaire japonaise de Fukushima, Tepco, a annoncé hier qu'il allait rejeter dans la mer 11.500 tonnes d'eau radioactive qui s'est accumulée dans les installations accidentées.

Un porte-parole de la société Tokyo Electric Power (Tepco) a précisé que "quelque 10 000 tonnes d'eau stockées dans des cuves et 1.500 tonnes actuellement dans les réacteurs 5 et 6" vont être déversées dans l'océan Pacifique. Il a souligné qu'il s'agissait d'eau faiblement radioactive.

"Nous n'avons pas d'autre choix que de rejeter cette eau contaminée dans l'océan comme mesure de sécurité", a dit le porte-parole du gouvernement, Yukio Edano à la télévision.

MIDI Auto
Rubrique pilotée par auto-utilitaire
L'actualité des véhicules utilitaires en Algerie

NOUVEAU CAMION CHEZ NISSAN

CE SERA POUR FIN 2013

Page 14

HICHEM NACER-BEY, RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT RÉSEAU AUPRÈS DE RENAULT ALGÉRIE :

"Les solutions alternatives aux carburants trouveront leur place en Algérie d'ici 5 à 8 ans"

Rencontré à la fin du 14e salon international de l'automobile d'Alger, Hichem Nacer-Bey qui vient d'être nommé à la tête du réseau de Renault Algérie, nous livre ses appréciations sur le salon et sur sa nouvelle mission. Il pense que la solution hybride et électrique trouvera sa place en Algérie d'ici 5 à 8 ans.

Lire page 13

PREMIÈRE MONDIALE CHEZ SCANIA

LES PREMIERS MOTEURS EURO 6 DISPONIBLES

Lire page 12

SALON DE L'AUTOMOBILE D'ALGER

LE CELEBRISSIME MORRIS GARAGES POUR LA 1ÈRE FOIS !

Lire page 14

PREMIÈRE MONDIALE CHEZ SCANIA

Les premiers moteurs Euro 6 disponibles

Le constructeur suédois de poids lourds Scania vient de mettre sur le marché européen de nouveaux moteurs Euro 6. Ces mécaniques de 13 litres de 440 et 480 ch sont destinées principalement aux camions du segment des transporteurs longues distances.

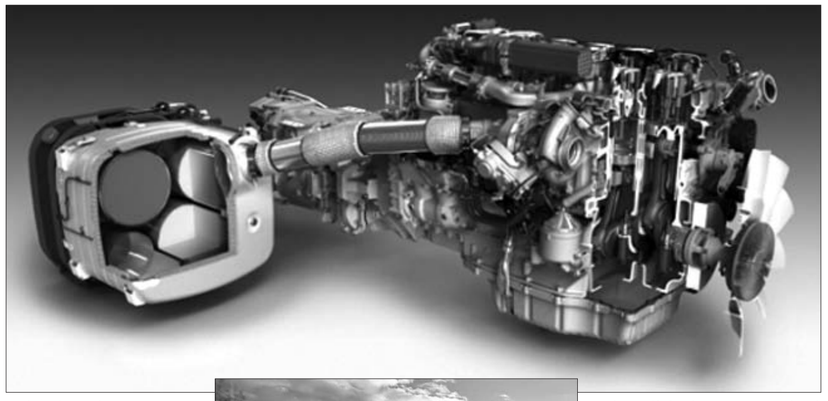

Cette première mondiale de Scania va certainement permettre aux professionnels du transport routier d'investir dans la technologie anti-pollution la plus récente car les motorisations Euro 6 intègrent de nombreuses innovations techniques qui réduisent radicalement les émissions, tout en étant aussi sobres en carburant que les moteurs Euro 5 de Scania.

Martin Lundstedt, executive vice- président en charge des ventes et du marketing, déclare à cette occasion : « *Nous sommes fiers de pouvoir désormais faire profiter nos clients de ce remarquable exploit en ingénierie. Ces nouveaux moteurs ont été conçus pour offrir les mêmes performances et rendement en carburant que leurs homologues Euro 5.*

Ils permettent aux transporteurs soucieux de leur compétitivité de franchir une nouvelle étape et d'investir dans la technologie la plus verte offerte sur le marché, pouvant ainsi bénéficier de réductions sur les péages autoroutiers et d'autres mesures incitatives susceptibles d'être instaurées par les administrations. En outre, les véhicules conformes aux normes antipollution les plus récentes justifient un prix plus élevé sur le marché de l'occasion ».

Techniquement, avec la norme Euro 6, les niveaux d'émissions par rapport à l'Euro 5 sont considérablement revus à la baisse. Dans le détail, les émissions d'oxyde d'azote et de particules sont égales à environ 1/5e de celles des moteurs Euro 5 indique le communiqué de Scania. La nouvelle technologie de ces moteurs intègrent aussi une nouvelle composante des mesures d'émissions : le comptage des particules. Ainsi, en pratique les émissions réelles de particules seront à peu près égales à 1/6e de celles des moteurs Euros 5 note Scania.

Jonas Hofstedt, senior vice-président en charge du développement chaînes cinématiques a indiqué pour sa part : «*Tous les travaux de développement ont été exécutés en interne. Nous avons associé toutes les technologies récentes développées par Scania ces dernières années : la recirculation des gaz d'échappement, la suralimentation par turbocompresseur à géométrie variable, le système d'injection haute pression à rampe commune, la réduction catalytique sélective et le filtrage des particules. Avec en outre notre propre technologie de gestion du moteur et de l'échappement, désormais intégrée à notre système* ».

« *Nous n'avons épargné aucun effort pour éviter à ces moteurs tout effet nuisible au niveau de la consommation. Les transporteurs vont constater que l'économie en carburant, la souplesse de conduite et la réactivité du moteur sont en totale cohérence avec celles des moteurs Euro 5* », conclut-il.

Il est à rappeler que les normes antipollution Euro 6 entreront en vigueur dans l'UE le 31 décembre 2012 pour les véhicules de nouveaux modèles et un an plus tard pour tous les véhicules neufs.

CHEVROLET COLORADO CONCEPT

Un pick-up à l'américaine

Chevrolet présente actuellement au Salon de l'automobile de Bangkok en Thaïlande un nouveau concept préfigurant son futur pick-up Colorado. Le futur pick-up de Chevrolet s'affiche sous la forme d'un concept en Thaïlande à l'occasion du Salon de l'automobile de Bangkok. Si le constructeur américain a choisi ce pays pour dévoiler ce concept, c'est parce qu'il sera le premier marché de commercialisation du Chevrolet Colorado et ce dès la fin 2011.

Prévu pour les quatre continents, Chevrolet Colorado présente une allure de baroudeur. Affiché en version double cabine (dont les portes arrière s'ouvrent de façon antagoniste) et doté d'une benne recouverte, ce pick-up semble être taillé pour les besoins utilitaires. Côté design, il épouse parfaitement les nouveaux codes de la marque, notamment la forme de sa calendre à double étage et le dessin des lignes du tableau de bord.

MARCHÉ EUROPÉEN DES VÉHICULES INDUSTRIELS

DAF Trucks renforce sa position

DAF a réalisé une année 2010 positive, notamment dans le segment lourd (15 tonnes et plus) où le constructeur a décroché 15.2% de parts de marché.

DAF Trucks est désormais le troisième constructeur européen de camions poids lourds après ses belles performances commerciales en 2010. Ainsi, sa part de marché passe à 15.2% (14.8% en 2009). Dans certains pays comme les Pays-Bas, la Belgique, le Royaume-Uni, la République Tchèque, la Pologne et la Hongrie, DAF se classe même au sommet du classement des constructeurs et est considéré comme le premier importateur en Allemagne et en Italie.

DAF a donc commercialisé en 2010 environ 183.000 véhicules (15 tonnes et plus) dans les 27 pays de l'Union européenne (Plus la Norvège et la Suisse) signant ainsi 9% de croissance par rapport à 2009 (environ 168.000 camions).

"Notre succès est le résultat d'une gamme de produits modernes et d'une organisation très professionnelle à travers notre réseau de Distributeurs", a déclaré Ron Bonsen, membre du Board of Management de DAF Trucks N.V. et directeur marketing & ventes.

VOLVO TRUCKS

100 camions hybrides destinés au marché européen

Volvo Trucks va débuter la production et la commercialisation de ses poids lourds hybrides. Ainsi, une série limitée de 100 camions hybrides sera destinée à certains marchés européens à partir du mois de juin prochain.

Le constructeur de camions Volvo Trucks annonce dans son communiqué que ses camions hybrides permettront une économie de 30% de carburant et sont destinés, dans un premier temps, à usage de distribution et de ramassage d'ordures dans les villes.

"Notre nouveau Volvo FE hybride est un modèle extrêmement évolué d'un point de vue technologique, et a déjà suscité un vif intérêt. Il est vrai que la demande en faveur de poids lourds hybrides est forte", déclare Claes Nilsson, président de la division Europe de Volvo Trucks.

Le modèle choisi par le constructeur est le Volvo FE hybride qui sera ainsi produit en série limitée. Ce modèle présentera une configuration hybride parallèle permettant la séparation selon le besoin, du fonctionnement des deux moteurs diesel et électrique.

"Lorsque le premier rapport est sélectionné, le véhicule est animé par la seule énergie électrique, offrant au conducteur une excellente réactivité à l'accélération et donc une exceptionnelle motricité. Puis, lorsque le mode hybride prend le relais, le moteur thermique et le moteur électrique fonctionnent en parallèle pour optimiser les économies de carburant" explique Volvo Trucks.

Dans le détail, il est à rappeler que ce modèle de camions est équipé d'un moteur diesel de 7 litres d'une puissance de 340ch et un couple de 1300 Nm pour les applications de collecte des ordures, et de 300ch/1160 Nm pour les applications de distribution. Le bloc diesel fonctionne en parallèle avec un moteur électrique de 120 kW. Ce dernier tire sa puissance de batteries lithium-ion de toute dernière génération.

Les pays concernés par la commercialisation de ces camions hybrides sont : Suède, Norvège, Finlande, Danemark, Royaume-Uni, France, Allemagne, Autriche, Suisse, Italie, Pays-Bas, Belgique et Luxembourg.

HICHEM NACER-BEY, RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT RÉSEAU AUPRÈS DE RENAULT ALGÉRIE :

"*Les solutions alternatives aux carburants trouveront leur place en Algérie d'ici 5 à 8* ans"

Rencontré à la fin du 14e salon international de l'automobile d'Alger, Hichem Nacer-Bey qui vient d'être nommé à la tête du réseau de Renault Algérie, nous livre ses appréciations sur le salon et sur sa nouvelle mission. Il pense que la solution hybride et électrique trouvera sa place en Algérie d'ici 5 à 8 ans.

Renault Algérie s'est fortement affichée au Salon de l'automobile d'Alger, quelle appréciation en faites-vous ?

M.Nacer-Bey: Nous sommes devenus des accoutumés du Salon de l'automobile d'Alger, et comme chaque année on s'est installé au pavillon G. Le 1er niveau est réservé à l'exposition des véhicules, et le sous-sol aménagé en bureau de réception pour les clients qui veulent acquérir un véhicule.

D'une manière générale, on a remarqué un grand engouement du public algérien envers le monde de l'automobile, les gens s'intéressent de plus en plus, notamment la catégorie des jeunes ou des moins de 30 ans. Ils visitent le salon avec un bagage de connaissance du produit, visiter mais aussi pour poser des questions sur les produits et les nouveautés, ce constat est d'ailleurs partagé par nos confrères.

Côté influence, effectivement il y'a eu beaucoup de monde chez nous cette année un peu plus que l'année dernière. Je ne peux pas vous donner le chiffre exact, mais je sais que de 11h jusqu'à 18h30, pratiquement tout le stand est plein, que ce soit au niveau de l'exposition ou des renseignements là où se trouvent nos commerciaux, des renseignements qui tournent surtout autour des modalités d'acquisition de véhicules.

Cette année chez Renault, le salon est placé sous le signe de la sportivité. Pourquoi ?

La sportivité chez Renault, surtout ces deux dernières années, devient de plus en plus importante et impactante, sur les marchés européens et autres, et le marché algérien ne peut pas être épargné de ce fait. Dû à cela, toute la thématique du salon a axée sur la sportivité, avec les véhicules sportifs exposés, notamment la nouvelle Megane RS que nous avons lancée à l'ouverture du salon dotée d'un moteur de 250ch, et aussi la Clio RS Gordini, en plus de la série limitée haut de gamme de Megane Bose, également Megane GT LINE et la Megane cabriolet, ainsi que le reste de la gamme, entre autres la Megane coupé, et la Laguna coupé.

Ces différents modèles donnent effectivement un signe très fort sur la gamme sportive de Renault en Algérie et dans le monde. Notons que toute cette gamme est disponible pour nos clients en Algérie.

Renault Algérie a lancé récemment la Dacia Sandero Stepway. Comment a-t-elle été accueillie par la clientèle ?

La Stepway a eu de très bonnes appréciations de la part des visiteurs, d'ailleurs on note que tous les stocks sont épuisés, de par cela, nous observons bien l'engouement du public pour ce véhicule là, qui reste aussi un véhicule rehaussé par rapport à Sandero avec un nouveau look, de nouvelles couleurs tendance et avec des équipements assez complets qui répondent clairement aux besoins du client algérien.

La marque au Losange a dédié tout un espace pour promouvoir la gamme utilitaire avec un focus sur le nouveau Master exposé avec plusieurs déclinaisons. Quel impact a eu le nouveau Master ?

Je dirais qu'on a aussi intérêt à être présent pour nos clients professionnels, et donc nous leur présentons toute la gamme des utilitaires, avec un espace dédié pour les différencier des clients particuliers, et avec des services dédiés et une équipe professionnelle, notamment les vendeurs entreprise et haut manager grand compte qui font un suivi du plus près de leur clients. En plus du Master, nous avons aussi exposé toute la gamme VU avec je cite : le Kangoo, le Kangoo tôlé, etc., ainsi que les véhicules transformés et adaptés tel que le frigorifique. Nous avons aussi présenté une variante d'ambulances médicalisées.

Par ailleurs, à côté de ces beaux modèles nous avons aussi exhibé la Logan MCV GPL 7 places ainsi que Logan berline, en plus de l'ensemble de la gamme Dacia.

Je tiens à revenir aussi sur les performances et le succès que connaît le Master aujourd'hui, qui est leader sur le marché, et est présenté au salon avec différentes versions, tel que le Master Propulsion qui est nouveau chez nous, et qui réalise déjà un énorme succès, notamment avec son look et la charge utile qu'on peut proposer à nos professionnels grace à ce type de véhicule.

Vous venez de prendre en main las destinée du réseau de Renault Algérie, comment se porte cette partie du business, quels seront les développements annoncés pour les mois à venir ?

Aujourd'hui comme vous le savez, nous avons plus de 60 agents service répartis sur tout le territoire national. Notre objectif est clair, c'est d'être le plus proche possible de notre client, notamment dans les villes éloignées. Nous couvrons le nord du pays pratiquement à 100%, au Sud on est présent sur 6 wilayas (sur 12), et donc il nous reste encore des régions à couvrir, cela se fera au courant des 3 années à venir.

Le plus important aujourd'hui c'est qu'on est présent en matière de ventes et surtout d'après-vente, notre réseau est assez professionnel et très bien formé, soit à l'accueil des client au niveau des showroom, soit au niveau de l'après vente là où nous offrons une multitude de services tel que des pièces de rechange d'origine, des assistances et des assurances...etc. Je crois qu'on peut dire qu'en termes de proximité, on est fortement présent pour nos clients.

Que pensez-vous de l'hybride ?

Exposer un véhicule hybride au salon fut une excellente idée, pour notre part chez Renault, les premiers véhicules de ce type vont sortir en septembre, et donc nous allons avoir le Kangoo et la Fluence en électrique, mais pour le marché algérien, je pense que c'est un peu prématuré, il existe tout un processus d'organisation et un système qu'il faut mettre en place pour pouvoir commercialiser ce type de véhicules.

Personnellement je crois que si volonté il y a, ça devrait se réaliser dans les 5 à 8 ans à venir.

KIA MOTORS

Naimo, un nouveau concept à Séoul

Kia vient de dévoiler au salon de l'automobile de Séoul, une nouvelle étude de style nommée Naimo.
Véhicule électrique, Kia Naimo mesure 3,89 m de long, 1.84 m de large, une hauteur de 1,589 m pour un empattement de 2,64 m. Les portes arrière s'ouvrent de manière antagoniste.
Coté motorisation, un bloc électrique de 109 ch anime ce concept qui est lui-même alimenté par des batteries lithium-ion qui sont placées sous le plancher du coffre. Ce moteur dispose d'une autonomie de 200 km et peut atteindre une vitesse maximale de 150 km/h.

NISSAN NV200

En Algérie avant la fin de l'année

La gamme utilitaire de Nissan Algérie va très probablement s'enrichir avant la fin de l'année 2011 par l'arrivée du VUL NV200.
Le directeur général de Nissan Algérie, Sefian Hasnaoui, a annoncé à auto-utilitaire.com que le nouveau NV200 serait lancé en Algérie avant la fin 2011, si toutes les prévisions sont respectées. Ainsi, le patron de Nissan en Algérie veut renforcer la gamme utilitaire représente la majorité des ventes de la marque en Algérie.
En 2010, Nissan Algérie a commercialisée 9.428 véhicules dont 5.610 unités du segment des VUL.
Le Nissan NV200 est un utilitaire compact et polyvalent avec une offre composée d'un modèle utilitaire mais aussi touristique appelé « Family ».

PORSCHE PANAMERA

Version supersportive intitulée Turbo S

Porsche étoffe la gamme Panamera avec la déclinaison Turbo S qui est hautement sportive et qui profite de 50 ch de plus que la version Turbo.
Porsche Panamera Turbo S dispose d'un bloc moteur V8 turbo (4.8 litres) qui développe une puissance de 550 ch et un couple de 750 Nm. Le constructeur explique que l'utilisation de turbines de turbo en titane-aluminium et de modifications au contrôle électronique du moteur sont les principales raisons de l'évolution de la puissance de la Panamera Turbo S.

SALON DE L'AUTOMOBILE D'ALGER

Le célébrissime Morris Garages pour la 1ère fois !

La 14e édition du Salon de l'automobile d'Alger, qui s'est déroulé du 17 au 27 mars dernier, au Palais des expositions, les Pins maritimes (Safex) a été caractérisée par la participation et la présentation pour la première fois au grand public algérien de la célébrissime marque britannique Morris Garage

Cette grande marque qui n'est plus à présenter sur la scène mondiale de l'automobile a été introduite il y a de cela quelques mois sur le marché local par le concessionnaire KIV/FOTON, représentants multimarques.

Durant toute la période du déroulement de la manifestation, le stand réservé à la marque MG Algérie a drainé un grand nombre de visiteurs et de curieux venant découvrir pour la première fois cette marque dont les produits sont disponibles et l'acquéreur potentiel peut désormais faire commande.

Ce dernier aura le choix de partir à bord de l'un des quatre modèles de la marque que commercialise son représentant officiel, à savoir la MG 3 SW, la MG 550, la MG6, et la MG 750. Il propose quatre modèles, dix finitions et quatre motorisations toutes en essence développant entre 103 et 183 ch. Les trois berlines et la compacte ont déjà trouvé leur clientèle puisque plusieurs unités ont été vendues et rouleront sur le bitume des routes algériennes.

Introduite sans fanfares ni youyous, la marque commence à prendre place dans un marché de plus en plus concurrentiel vu le nombre croissant de marques existantes en Algérie. Certainement avec le temps, vu la qualité du produit, la demande sur les modèles MG évoluera, ce qui conduira le concessionnaire KIV à introduire de nouveaux modèles pour assurer sa présence sur tous les segments. La marque prévoit aussi de proposer ses modèles dans plusieurs régions du pays.

Pour l'histoire, Morris Garages (MG) est un constructeur de voitures de sport fondé en 1924. La marque est la propriété du constructeur chinois Nanjing depuis juillet 2005. Après que le groupe Austin Rover fut devenu le groupe Rover, MG fut successivement acheté par British Aerospace en 1988 puis par BMW en 1994. Le munichois BMW a ensuite revendu MG au groupe MG Rover basé à Longbridge. La pratique consistant à vendre un roadster unique et à côté la vente des modèles rebaptisés (Rover) continua. La faillite du groupe a été prononcée en 2005. La production a été arrêtée le 7 avril 2005.

Le 26 décembre 2007, le groupe chinois Shanghai Automotive Industry Corporation (SAIC) signe un accord de fusion avec Nanjing Automobile Company (NAC) et achète pour 2,1 milliards de yuans (286 millions de dollars US) la maison mère de la NAC , Yuejin Motor, qui reçoit en échange 5 % du capital du constructeur shanghaien : du même coup, la marque MG se trouve incorporée à la SAIC.

Dans le domaine de la compétition, depuis ses débuts, MG a toujours signé sa présence. Au début des années 30, une série de voitures réalisées spécialement pour la course, comme la C-Type de 1931 et la Q-Type de 1934, furent construites et vendues à des passionnés qui bénéficiaient d'une assistance importante de la part de la marque. Cela prit fin en 1935 lorsque MG fusionna officiellement avec Morris Motors.

Il est à noter que MG est bien connu pour ses cabriolets sportifs deux places, mais MG a aussi produit des berlines et des coupés. Plus récemment le sigle MG a aussi badgé des versions plus sportives de modèles de la maison mère Rover.

NOUVEAU CAMION LÉGER CHEZ NISSAN

Ce sera pour la fin 2013

Le constructeur japonais Nissan qui doit produire un nouveau camion léger dans son usine d'Avila au courant de l'année 2014, pourrait démarrer le projet dès la fin 2013.
Sur un autre registre, José Luis Sanjoaquin, directeur des opérations de Motorisation et Véhicules des usines Nissan en Espagne a affirmé que les installations espagnoles de Nissan n'étaient pas affectées, pour l'heure, par la pénurie de pièces due au séisme japonais. «Nous ne serons pas concernés pendant deux à trois semaines encore .
Au delà de cette période, nous évaluerons la situation», a-t-il déclaré au quotidien espagnol *El Mundo*.

HOMMAGE À RACHID MIMOUNI PAR ZOUBIDA MAMMERIA

Un homme et des œuvres à ressusciter

L'association Fandjan thaqafa - AFATH - organise dans le cadre de son café littéraire une rencontre autour des œuvres de feu Rachid Mimouni.
Cette rencontre, qui se tiendra à la cafétéria du cinéma l'Algeria, sera animée par Zoubida Mammeria, conseillère au ministère de la Culture. Elle reviendra sur les éléments phares de la littérature «mimounienne ».

PAR KAHINA HAMMOUDI

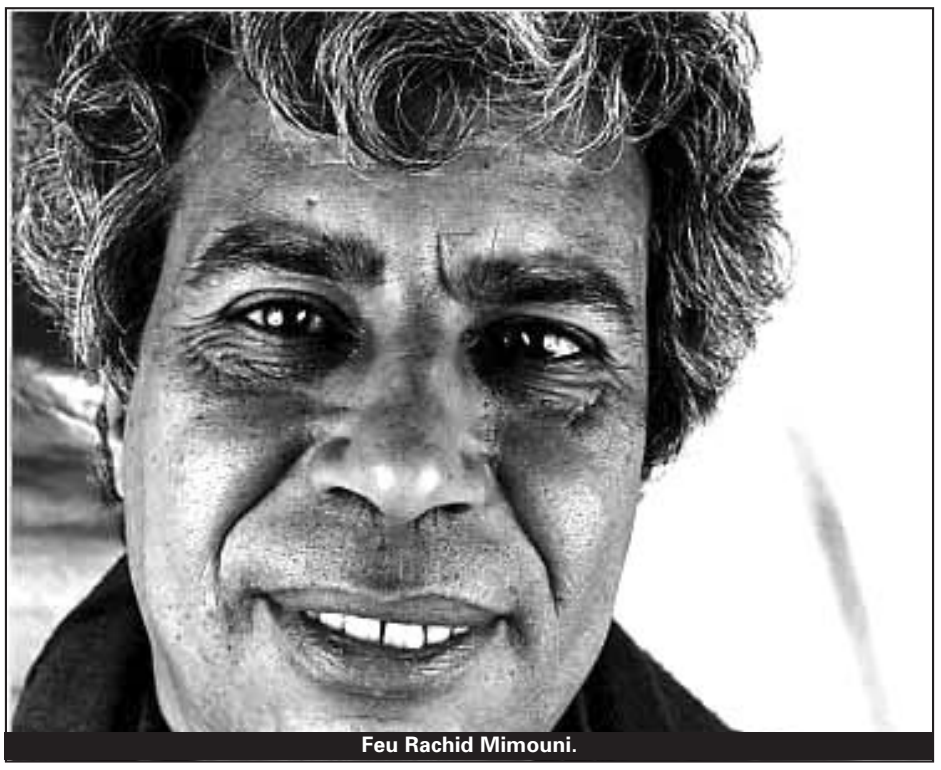
Feu Rachid Mimouni.

Avec ce genre d'initiatives, l'association a le mérite de faire connaitre à la nouvelle génération de grands écrivains algériens, partis trop tôt et sans reconnaissance aucune. A l'heure où ils sont méconnus en milieu scolaire, l'association veut réhabiliter leurs mémoires en leur rendant divers hommages.

Avec Rachid Mimouni, cette rencontre reviendra sur le vécu de ce célèbre écrivain, qui a été lauréat de plusieurs prix. La conférencière reviendra, sans aucun doute, sur le vécu de l'auteur de *L'honneur de la tribu* en soulignant qu'il a marqué la littérature algérienne d'expression française des années 80. Il a eu le mérite de transgresser les tabous et ce que nous appelons « *les lois littéraire* ».

«*Pour moi, l'écriture est un acte de transgression… J'appartiens à cette race d'écrivains militants ! Il n'est pas possible d'ignorer la misère, l'injustice, la corruption…*», avait-il déclaré dans une interview accordé aux *Cahiers de l'Orient* en 1992.

Comme la plupart des écrivains à traverss le monde Rachid Mimouni a eu d'abord un parcours universitaire scientifique. Né le 20 novembre 1945 à Boudouaou (ex-Alma), d'une famille de paysans pauvres, il fréquente l'école primaire du village avant de continuer ses études secondaires à Rouiba. Puis il poursuit ses études supérieures à Alger (licence en sciences en 1968). Assistant de recherche à l'Institut national pour la productivité et le développement industriel, il obtient une bourse d'un an à l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal au Canada où il termine sa post-graduation avant de revenir enseigner dans le même établissement à partir de 1976. Il enseigne également, à partir des années 90, à l'Ecole supérieure du commerce.

Membre du Conseil national de la culture, président de la fondation Kateb-Yacine, président de l'Avance sur recettes, il a également occupé le poste de vice-président d'Amnesty International.

Le 12 février 1995, Rachid Mimouni nous quittait. Sa mort surprendra même ses proches. Rachid Mimouni a été admis en janvier 1995 à l'hôpital Cochin, à Paris. Le regretté était estimé des intellectuels, d'ailleurs le chanteur Matoub Lounès s'exprima avec grand tristesse lors de la mort de son ami en qualifiant cette disparition de « *tragique fatalité qui colle aux talons de l'Algérie* ».

K. H.

MAISON DE LA CULTURE D'ADRAR

1er Salon national des arts plastiques

Le 1er Salon national des arts plastiques d'Adrar s'est ouvert dimanche, avec la participation d'une pléiade de plasticiens de différentes régions du pays. Cette manifestation, initiée par la maison de la culture d'Adrar dans le but de dynamiser la scène culturelle locale, répond au souhait des artistes de la wilaya dÆavoir leur propre manifestation nationale, après la réussite du salon régional de 2010, qui leur offrira l'opportunité d'échanger leur expérience et savoir-faire avec les plasticiens des autres régions du pays, a indiqué le directeur local de la culture. Cet évènement culturel permettra aussi de mettre en relief les techniques des écoles de cet art et la découverte de jeunes talents dans le domaine, a ajouté Abdelkrim Bennina.

Un riche programme a été concocté, à cette occasion, en plus de l'exposition de différentes úuvres de plasticiens de 12 wilayas et d'une quinzaine de plasticiens d'Adrar, à raison de trois toiles chacun. Il est prévu aussi la projection du film *Picasso l'énigme*, l'animation de communications sur les arts plastiques, un atelier pour la réalisation, en commun, d'une fresque sur l'une des rentrées de la maison de la culture, ainsi que des soirées poétiques et artistiques. "*L'Algérie se développe dans les différents domaines, et l'art plastique doit aller de pair avec cette avancée, notamment dans la wilaya d'Adrar, à travers la valorisation de ses atours, tout comme ceux des autres wilayas du pays*", a indiqué Abdelhamid Arroussi, président de l'Union nationale des arts culturels. Cette initiative culturelle revêt une importance particulière dans la mesure ou elle insufflera une dynamique aux arts plastiques dans la wilaya d'Adrar, a-t-il ajouté.

Parmi les participants à ce salon, figurent notamment le plasticien sculpteur Abdelwahab Selka d'Oran, ayant représenté l'Algérie à maintes manifestations internationales, l'artiste Allali Zohra de Aïn Defla, Kassi Zahia d'Alger et Bachir El Aayeb de Biskra.

Pour l'artiste Mabrouk Ghanemi d'Adrar, cet évènement marque "*la naissance de l'art plastique dans la wilaya d'Adrar"* et permet de faire découvrir la région à travers ce salon regroupant plus de 100 œuvres d'arts et de modèles réduits.

L'art plastique draine de nombreux jeunes qui demandent une prise en charge, notamment en ce qui concerne la disponibilité des matières premières et l'organisation de manifestations artistiques à même de réunir les amateurs de cet art, a-t-il estimé.

APS

CÉLÉBRATION DU MOIS DU PATRIMOINE

Portes ouvertes sur les monuments et sites historiques à Médea

Les musées, les sites et les monuments historiques de la wilaya de Médéa seront à l'honneur à la faveur des Journées portes ouvertes qui seront organisées à l'occasion du Mois du patrimoine, ont indiqué les responsables de la direction de la culture.
Durant toute la durée de cet évènement qui aura lieu du 18 avril au 18 mai prochain, des visites guidées à travers les nombreux sites et monuments historiques de la région seront organisées à l'intention du public désireux d'apprendre un peu plus sur l'histoire de ces lieux.
Ces visites permettront également de faire sortir de l'ombre, des hommes et des femmes qui ont façonné l'histoire de la région du Titteri durant plusieurs siècles. Parmi les sites retenus pour cette opération de "promotion" et de "valorisation" du legs historique local, les organisateurs ont opté pour la ville romaine de "Rapidum", située dans l'actuel commune de Djouab, à l'est de Médéa, mais aussi "Achir", dans la commune de Kef Lakhdar, première ville moderne fondée par la dynastie Zéride.
Le programme tracé prévoit également des visites au niveau des mausolées de Sidi sahraoui et du Cheikh El-Berkani, implantés dans l'ancien noyau de la ville de Médéa.
Les ville de Médéa et d'El-Aissaouia, au nord-est du chef lieu de wilaya, qui abritent respectivement le musée régional des arts et des traditions populaires et le musée, dédié à l'héroïne de la résistance populaire Lalla Fatma n'Soumer, auront le privilège d'accueillir, à cette occasion, des visiteurs avides de connaître davantage l'histoire de cette figure marquante de la résistance nationale.
Cette initiative donne l'opportunité au public, notamment les jeunes universitaires, de découvrir certains pans enfouis de l'histoire de la région du Titteri, pour d'autres, de parfaire leurs connaissance en la matière.
Par cette initiatives, les organisateurs affichent enfin leur volonté de faire sortir également de l'anonymat les innombrables personnalités qui ont marqué l'histoire de cette région, telles Cheikh Fodil Skander, l'érudit Mohamed Bencheneb, ou de grandes figures de la culture nationale comme, Hassan el Hassani, et Mahboub Bati.

APS

FOOTBALL- COMPÉTITIONS CONTINENTALES

Voie royale pour les clubs algériens

Après la qualification de la JS Kabylie aux huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique (CAF), les deux autres représentants algériens en Ligue des champions africains, l'Entente de Sétif et le MC Alger se sont illustrés et ont réussi à se qualifier au prochain tour, à l'issue des matches retour disputés également ce week-end.

PAR MOURAD SALHI

En Coupe d'Afrique, le seul représentant algérien, la JS Kabylie a ouvert le bal samedi en Mauritanie contre la jeune formation de Tefragh Zeina, battue sur ses bases sur le score de 2 but à 1, grâce à des réalisations de Nessakh, l'auteur également de l'unique but du match aller disputé au stade 1er novembre de Tizi Ouzou. Après une courte victoire d'un but seulement à domicile, les Canaris ont réussi avec brio leur mission à Nouakchott, en revenant avec une belle qualification de l'extérieur. « *Je dirais que nous méritons amplement notre qualification. C'est vrai qu'on a laissé durer le suspense après notre courte victoire au match aller, finalement, nous avons réussi encore une fois un grand match avec à la clé une victoire en déplacement* », a indiqué Yahia Cherif. Aux huitièmes de finale, le club phare de la Kabylie se déplacera au Gabon, où il sera attendu de pied ferme par la formation locale du Missisle FC.

En Ligue des champions africains, l'Entente de Sétif n'a pas trouvé beaucoup de difficultés pour franchir le deuxième tour de cette prestigieuse compétition continentale en dominant les gars de l'ASAFA Yennenga chez eux. Les Aigles Noirs qui auraient pu gagner le match aller à domicile sur un score plus large, ont confirmé dimanche qu'ils ne laissent rien au hasard. Le match qui a été avancé de 24h en raison des derniers événements qui ont secoué le Burkina Faso, est revenu logiquement au club de la capitale des hauts plateaux, qui était mieux organisé sur le terrain, en montrant dés l'entame à son adversaire qu'il n'est pas venu uniquement pour défendre. L'ESS qui avait animé la phase des poules lors de la précédente édition, est sur le point d'atteindre ce stade de la compétition, à une seule condition d'écarter de son passage l'équipe camerounaise du Coton Sport de Garoua, qui a éliminé l'AS Vita Club de la RD Congo. « *Notre objectif est de gagner la Ligue des Champions ou de faire mieux que la saison dernière. Tel est l'objectif de tout un joueur et une équipe qui joue cette compétition, qui est la plus prestigieuse sur le continent* », a estimé, Hadj Aïssa. Le match aller aura lieu au Cameroun entre le 22 et 24 avril, alors que le retour sera joué à Sétif entre le 6 et le 8 mai

L'autre représentant algérien dans cette prestigieuse compétition, à savoir le MC Alger, a créé la surprise dimanche soir en battant, à Bologhine, le représentant zimbabwéen du FC Dynamos sur le score de trois buts à zéro. Le champion d'Algérie en titre qui a concédé une lourde défaite de quatre buts à un en match aller, a su comment gérer le match retour dans un stade archicomble. En dépit de l'enjeu, les Vert et Rouge ont joué le match avec moins de pression et plus de détermination. Plusieurs actions d'ouvrir la marque ont été enregistrées pendant les dix premières minutes, notamment par Sofiane et Babouche, mais sans efficacité. Babouche qui failli ouvrir la marque à deux reprises, l'une à la 15e minute d'un tir puissant et l'autre sur un coup franc des 25 mètres, a dû finalement céder sa place à Attafan, en raison de sa blessure. Le premier but, l'unique d'ailleurs de la premier mi-temps a été inscrit à la 42e minute par Bedbouda. Le deuxième but est venu à la 78e minute sur un penalty réussi avec brio par Mokdad. Les Mouloudéens ont eu le mérite de croire en leurs chances jusqu'au bout et obtiennent le but de la qualification dans le temps additionnel grâce à Bedbouda. « *Nous n'étions pas prêts à décevoir notre public. Les joueurs ont cru en leurs chances jusqu'au bout. Pour les deux buts, je n'ai fait que mon devoir. J'espère que cette qualification donnera un nouveau départ au MC Alger* » a indiqué Bedbouda. Lors du prochain tour, le MCA sera opposé à l'équipe angolaise du Grupo Deportivo Inter Club. Le match aller aura lieu le 23 avril à Luanda, alors que la manche retour est prévue deux semaines plus tard à Alger.

M. S.

YOUSSEF SOFIANE :

«C'est la rage de vaincre qui nous a permis d'arracher notre qualification»

Youssef Sofiane, qui a failli ouvrir la marque à 2 minutes seulement du coup d'envoi de la rencontre, a dû céder sa place à Amroune sous les sifflets des supporters qui n'étaient pas contents de ses dernières performances, notamment depuis le match de championnat contre l'AS Khroub soldé sur un score vierge. L'attaquant du Doyen confirme que la défaite en match aller n'était que le résultat de la fatigue due au long voyage et à la très forte chaleur, et c'est la rage de vaincre qui a permis à leur club d'arracher sa qualification.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOURAD SALHI

Midi Libre : Finalement, votre prestation au match retour fut nettement meilleure que celle de l'aller, comment expliquez-vous cela ?

Youssef Sofiane : Je pense que nous avons fait ce qu'il fallait. Ce n'était pas très facile pour nous, même aujourd'hui, mais simplement cette fois-ci, on été plus libérés et combatifs sur le terrain. Pour ce qui concerne le match aller, je dirai que c'est la chaleur et la fatigue qui ont joué contre nous. Avant même ce match nous avions une grande motivation de faire mieux, notamment ici à Bologhine devant nos supporters. Nous étions même sûrs de remonter 3 buts. En tout cas, la qualification vient au bon moment, car le groupe en avait vraiment besoin pour, non seulement, continuer cette aventure africaine, mais également pour se réconcilier avec notre merveilleux public. Dans l'ensemble, je dirais que nous méritons amplement notre qualification. C'est vrai qu'on a reçu un coup dur en match aller au point même où certains ont vu nos chances sérieusement s'amenuiser. Finalement, nous avons réussi encore une fois un grand match grâce également aux «Chnaouas». Un succès mérité qui vient récompenser nos efforts, mais surtout notre engagement à vouloir défendre les couleurs de notre club.

Vous avez bien entamé la rencontre, mais sans efficacité ; quelle a été votre réaction à ce moment ?

Dès l'entame, on savait qu'il fallait remonter 3 buts, chose qui n'est pas aussi facile devant cet adversaire venu en Algérie pour préserver son avance. Comme vous l'avez bien constaté, on a failli mettre la balle à maintes reprises surtout dans le premier quart d'heure, mais on manquait d'efficacité. Peut-être est-ce dû à la précipitation. La première action enregistrée à la première minute de jeu n'était pas vraiment loin d'un premier but. On a voulu impressionner les Dynamos dès le coup d'envoi, c'est pour ça que nous avons multiplié les contres rapides durant tout un quart d'heure.

Après le premier but libérateur inscrit aux toutes dernières minutes de la première période, le MCA a poursuivi ses offensives, l'une derrière l'autre; est-ce un choix du staff technique ?

On n'avait pas d'autre choix que de marquer au moins 3 buts pour espérer être qualifiés au prochain tour. En quelque sorte, on jouait notre va-tout. On savait pertinemment qu'un autre faux pas chez nous, nous nous vaudra l'élimination définitivement de la compétition. Pour revenir à votre question, le premier but nous a donné plus de courage pour faire mieux. De son côté, le staff technique nous a demandé de ne plus reculer dès lors qu'on menait au score.

Vous avez quitté la pelouse sous les sifflets des supporters ; quelle est votre réaction ?

Nos supporters ont amplement droit d'exiger un bon résultat, et c'est grâce à eux que le Mouloudia s'est qualifié au prochain tour.

Ce week-end, vous allez accueillir le MC Oran en quarts de finale de la Coupe d'Algérie ; un commentaire ?

Après cette belle performance en Ligue des champions africains, je dirai qu'on fera tout pour atteindre le plus haut niveau de toutes les compétitions, surtout en championnat. On profitera de ces deux jours pour récupérer puis reprendre le travail avec comme seul mot d'ordre : battre le MC Oran devant nos supporters. On fera tout pour arracher une deuxième qualification en une semaine. C'est vrai que ce n'est pas facile, mais pas impossible aussi.

M. S.

La belle Penélope Cruz devient immortelle dans la Cité des Anges...

A quelques semaines de la sortie de son nouveau film, Pirates des Caraïbes : La Fontaine de Jouvence, la star espagnole Penélope Cruz a reçu, vendredi dernier, son étoile - la 2436e - sur le fameux Hollywood Walk of Fame, devant le mythique El Capitan Theatre, au 6834 Hollywood Boulevard, à Los Angeles.
La ravissante Penélope Cruz, qui vient de donner naissance à son premier enfant (avec Javier Bardem) et lauréate d'un Oscar (du meilleur second rôle féminin pour Vicky Cristina Barcelona), s'est imposée ces dernières années comme l'une des actrices les plus éclectiques du cinéma actuel à travers une grande variété de personnages passionnants, et elle est devenue récemment la première actrice espagnole à être nommée et à remporter un Oscar. elle a tourné son premier film en anglais avec The Hi-Low Country sous la direction de Stephen Frears, face à Woody Harrelson. Depuis 1999, elle a confirmé son statut de star internationale. Elle a eu l'honneur de travailler avec les Missionnaires de la Charité de Mère Teresa, comme volontaire dans une clinique pour lépreux en Inde et elle a travaillé avec le Dalai Lama pour la Maison du Tibet en Espagne. Aujourd'hui, Penélope Cruz devient immortelle dans la Cité des Anges.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1922 Découverte de la tombe du pharaon Toutânkhamon

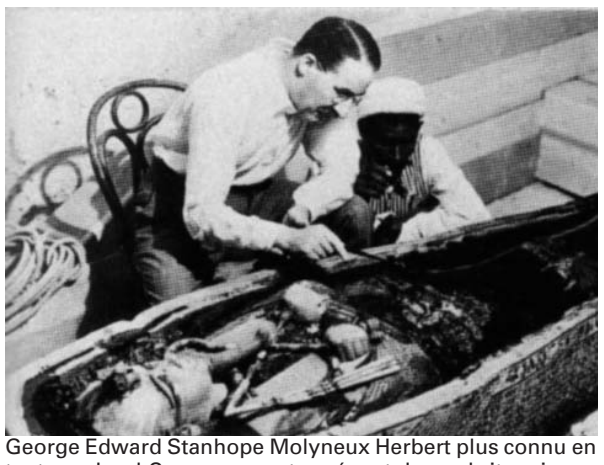

George Edward Stanhope Molyneux Herbert plus connu en tant que Lord Carnarvon, est un égyptologue britannique. Il devient, à 23 ans, à la suite du décès de son père, le 5e comte Carnarvon et se trouve à la tête d'une fortune colossale et du château avec 1 450 km² . Il décide de partir pour l'Égypte pour acheter une concession et pouvoir faire des fouilles.
Il rencontre Howard Carter en 1906. Il obtient un permis de fouilles pour la vallée des rois en juin 1914. Le 4 novembre 1922, Carter découvre l'entrée d'une tombe inviolée, celle du pharaon Toutânkhamon. Lord Carnarvon assistera à la découverte de cette tombe malgré sa santé chancelante, mais n'aura pas la chance d'assister à l'ouverture de la chambre funéraire car il décédera à l'âge de 57 ans des suites d'une piqûre de moustique, au Caire, le 5 avril 1923 à 1h45. Il est inhumé dans le parc du château de Highclere.
Il aurait été la première victime de la Malédiction du pharaon. Au moment de sa mort le 5 avril 1923, certains affirmèrent que son chien poussa un hurlement avant de mourir lui aussi, et toutes les lumières du château de Highclere ainsi que celles de la ville du Caire en Égypte s'éteignirent, et qu'on ne trouva aucune explication à ces pannes. Vingt-six autres personnes ayant un lien avec la découverte de la tombe de Toutânkhamon seraient mortes prématurément sans qu'on comprenne de quelle maladie ils étaient atteints. Certains croient que ce serait causé par l'air de la tombe restée fermée pendant 3 000 ans. À noter toutefois qu'Howard Carter, le premier à y entrer, est mort en 1939 de cause naturelle, ainsi que des centaines d'ouvriers, de curieux, et parmi eux des souverains étrangers, qui visitèrent la tombe.

1939 «Les Jeunesses hitlériennes»

Les "Jeunesses hitlériennes" représentent un exemple parfait de la prise en charge par un Etat de l'éducation du jeune, en vue de le rendre totalement soumis et modelé à une idéologie. Tous les Allemands âgés de 10 à 13 ans sont embrigadés dans les «Jeunesses hitlériennes».
La jeunesse hitlérienne a été créée par Hitler et mise en place par Kurt Grüber et Julius Streicher en 1936, car sous le IIIe Reich l'éducation sociale tenait une place prépondérante. Très vite cette jeunesse va prendre une place colossale au sein de l'idéologie nazie à tel point qu'à un certain moment elle comptera plus de six millions de membres (masculins et féminins).

1955 Churchill se retire

Malade, sir Winston Churchill démissionne de son poste de Premier ministre, à l'âge de 80 ans. Il sera remplacé par le secrétaire au Foreign Office, Anthony Eden. Porté par les suffrages de près de 14 millions de Britanniques en faveur du Parti conservateur, Churchill était revenu au pouvoir en 1951. Il a consacré alors l'essentiel de ses efforts à la politique extérieure. Considérant que le principal danger était constitué par l'URSS, il s'est employé à faire avancer l'idée de Communauté européenne de défense.

1998 Inauguration du pont suspendu le plus long

Le pont Akashi dont la construction a duré 10 ans, est ouvert à la circulation. Il mesure 3.910 mètres de long, comprend 6 voies et est conçu pour résister aux séismes. Il relie les îles d'Honshu (île principale du Japon) et de Shikoku.

LE CARNET DU MIDI

1827 LE PÈRE DE L'ANTISEPSIE

Lord Joseph Lister né ce jour en Angleterre est un chirurgien britannique. C'est l'un des pionniers et le vulgarisateur le plus efficace de l'antisepsie dans la chirurgie opératoire.
Il est le fils de Joseph Jackson Lister, un pionnier du microscope.
Professeur de clinique chirurgicale à Glasgow, puis à Édimbourg et au King's College de Londres, il découvre, en 1865, la théorie des germes formulée par Pasteur sur la putréfaction. Lister en conclut que l'apparition de pus dans une plaie n'est pas un facteur de cicatrisation, comme on le croyait alors, mais une preuve de la mortification des tissus (gangrène). Croyant que les infections étaient dues à des particules présentes dans l'air ambiant, Lister vaporisa du phénol. (L'usage chirurgical du phénol, ou acide phénique, avait déjà été prôné en 1863 et en 1865 par Jules Lemaire et par Gilbert Déclat. En traitant ses instruments, les blessures et les blouses au phénol, Lister parvient en 1869 à réduire le taux de mortalité opératoire de 40 à 15 pour 100. Sa méthode, qu'il appelle antiseptique, est d'abord accueillie avec scepticisme, mais, dans les années 1880, elle est acceptée par tous. Il est lauréat de la Royal Medal en 1880 et de la médaille Copley en 1902.
Les inventeurs du Listerine appelèrent leur produit ainsi par allusion à Joseph Lister.
La bactérie listeria fut appelée ainsi en l'honneur de Joseph Lister.
Par son invention des pansements antiseptiques en soie huilée recouverte de dextrine ("oil-silk protection il fut le précurseur de l'invention du Tulle Gras.

1832 LE DÉFENSEUR DE L'ÉCOLE LAIQUE

Jules Ferry voit le jour dans les Vosges (France). C' est un homme politique français.
Opposant à l'Empire, membre du gouvernement provisoire en 1870 et maire de Paris en 1871, il est l'auteur des lois de la IIIe République rendant l'instruction obligatoire et l'enseignement laïc. Considéré comme le promoteur de l'« école gratuite, laïque et obligatoire », il est devenu plusieurs décennies après sa mort, une figure emblématique de la laïcité française et l'un des pères fondateurs de l'identité républicaine. Parallèlement, Jules Ferry montre au cours de sa carrière politique un fort engagement pour l'expansion coloniale française
Nommé ministre de l'Instruction publique du 4 février 1879 au 23 septembre 1880 dans le cabinet Waddington, il attache son nom aux lois scolaires. Ses premières mesures sont :
La création d'une École Normale féminine à Sèvres et d'une agrégation féminine. Collation des grades universitaires retirée à l'enseignement privé. La dispersion des congrégations religieuses non autorisées. Président du Conseil du 23 septembre 1880 au 10 novembre 1881, il poursuit la mise en place des lois sur l'enseignement: L'extension aux jeunes filles du bénéfice de l'enseignement secondaire d'État, gratuité de l'enseignement primaire (16 juin 1881). De nouveau ministre de l'Instruction du 31 janvier au 29 juillet 1882 (Ministère Freycinet), il continue son œuvre scolaire : il promulgue la loi relative à l'obligation et à la laïcité de l'enseignement (28 mars 1882). Cette loi est une suite logique de celle portant sur l'obligation scolaire. C'est une obligation d'instruction et non de scolarisation.

1875 L'IMAGE TYPE DE LA PARISIENNE

Mistinguett, de son vrai nom Jeanne Bourgeois, est une chanteuse et actrice française qui voit le jour à Enghien-les-Bains. Après avoir pris des cours de théâtre et de chant, elle débute sa carrière en 1885 : dans le train qui l'amène à Paris pour ses leçons de violon, elle rencontre Saint-Marcel, responsable de revue au Casino de Paris qui l'engage pour le lever de rideau. Elle cherche sa vocation, sa voix et son nom de scène (successivement Miss Helyett, Miss Tinguette, Mistinguette, et enfin Mistinguett). Jusqu'en 1914, elle alterne pièces de théâtre, revues et cinéma muet, expériences qui lui seront profitables pour devenir finalement la « Mistinguett » telle qu'on la connaît et telle qu'elle le restera jusqu'à la fin de sa longue carrière. Elle sera la partenaire de Maurice Chevalier qui donnera naissance à une histoire d'amour longue de dix ans. En 1918, elle succède à Gaby Deslys au Casino de Paris, dont elle reste la vedette incontestée jusqu'en 1925 et sera en concurrence avec Joséphine Baker. Elle décède le 5 janvier 1956

1916 LA STAR DES ANNÉES 50

Eldred Gregory Peck est un acteur américain qui est né ce jour en Californie.
Grande star de Hollywood des années 50 et 60, Gregory Peck est classé par l'American Film Institute douzième acteur de légende, grâce à de nombreux rôles restés célèbres : Duel au soleil, Le Mur Invisible, Capitaine sans peur, Vacances romaines, Moby Dick, Les Canons de Navarone ou encore Les Nerfs à vif. Son rôle le plus célèbre et le plus marquant pour des générations de cinéphiles reste celui d'Atticus Finch dans Du Silence et des Ombres, personnage qui figure à la première place du classement des 100 plus grands héros de films.
Gregory Peck fut aussi connu pour être l'incarnation du gentleman, à la ville comme à l'écran. Viril, bel homme, garant des valeurs et de la morale dans ses films, il déclara à la fin de sa vie vouloir que l'on se souvienne de lui comme d'un bon père et d'un bon mari avant tout.
Il remporte l'Oscar à sa cinquième nomination, pour le rôle d'Atticus Finch dans To Kill a Mockingbird (Du Silence et des Ombres) en 1962, adaptation du roman éponyme d'Harper Lee. Sorti en pleine lutte des noirs américains pour obtenir leurs droits civiques, ce film a pour thème l'injustice dont est victime un noir de l'Alabama accusé à tort de viol. Dans ce film, Peck joue un avocat, veuf et père de deux enfants, qui doit défendre ce noir contre toute la société qui l'entoure. To Kill a Mockingbird aurait été le film préféré de l'acteur. En 1947, alors que beaucoup à Hollywood figurent déjà sur une liste noire de personnalités soupçonnées de communisme, Gregory Peck signe une lettre à l'encontre du Comité des Activités non-américaines et des investigations de McCarthy dans l'industrie du cinéma.
Il meurt dans son sommeil de causes naturelles le 12 juin 2003 à Los Angeles, il était âgé de 87 ans

Page réalisée par Soraya Hakim
carnetdumidi@lemidi-dz.com

CHOLESTÉROL

A mesurer dès l'adolescence !

Plus on avance en âge, plus le risque d'excès de cholestérol s'accroît. Mais l'hypercholestérolémie n'est pas pour autant l'apanage des seniors. Et durant l'enfance, trop de cholestérol abîme déjà progressivement les parois artérielles. La solution est particulièrement simple, mesurer son taux de cholestérol entre 16 et 30 ans…

PAR SORYA HAKIM

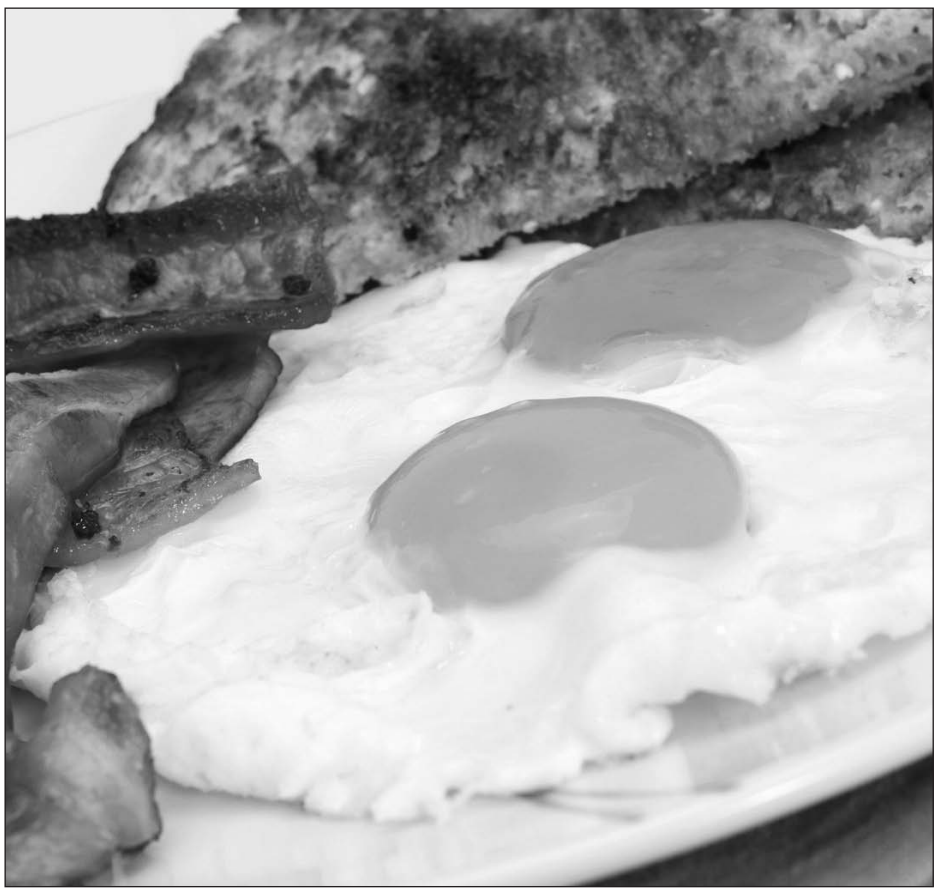

Les maladies cardiovasculaires représentent la première cause de mortalité en Algérie. Parallèlement, on constate que ces pathologies touchent de plus en plus de personnes jeunes. Alors que les accidents cardiaques survenaient plus souvent entre 55 et 60 ans, on enregistre aujourd'hui de plus en plus de cas chez les 40-45 ans.

Ainsi, on déplore maintenant chaque année près de 20.000 infarctus chez des adultes jeunes de 25 à 50 ans.

Pourquoi ? Le mode de vie est bien sûr en cause et l'excès de cholestérol peut se manifester très tôt, dès l'enfance. Or durant cette période de la vie, le «mauvais cholestérol» se dépose progressivement sur les parois artérielles et se transforme en plaque d'athérome à la fin de l'adolescence. De plus, c'est vers l'âge de 18 ans que le taux de cholestérol se fixe définitivement. En d'autres termes, s'il est élevé à l'adolescence, il le sera toute la vie.

Dépister tout excès de cholestérol dès le jeune âge

D'ores et déjà, les jeunes présentent déjà au moins un facteur de risque (diabète, hypertension, tabagisme, obésité/surpoids, sédentarité…). Il est vrai que l'obésité ne cesse de progresser chez les jeunes et que 40% des 18-20 ans sont fumeurs. A eux seuls, ces deux facteurs multiplient considérablement les risques cardiovasculaires.

Et quand on est jeune et adolescent, on ne se sent pas concerné, à tort, par les accidents cardiaques et on ne fait pas la relation entre certains comportements et le risque cardiovasculaire.

Premier dépistage du cholestérol entre 16 et 30 ans

Les jeunes peuvent, eux aussi, présenter un excès de cholestérol et être atteints de maladies cardiovasculaires. Un simple dépistage leur permet d'évaluer leur risque et celui-ci repose sur une prise de sang, à jeun

Que faire si le dépistage est positif

La première étape consiste à respecter quelques recommandations diététiques et à modifier certaines habitudes de vie :

- Eviter les viandes, les fromages gras et les produits contenant des graisses cachées : viennoiseries, chips, biscuits, pâtisseries, barres chocolatées, etc.
- Remplacer le beurre et la crème par des graisses végétales (huiles de colza, d'olive, crème de soja, etc.) ;
- Consommer deux à trois fois par semaine du poisson ;
- Manger des fruits et des légumes chaque jour, à chaque repas ;
- Effectuer chaque jour au minimum 30 minutes d'activité physique ;
- Arrêter le tabac.

Si au bout de trois mois, le taux de cholestérol n'est pas normalisé, un traitement adapté pourra compléter la prise en charge.

S. H./In santé

DOPPLER

Qu'est-ce que c'est ?

Pratiqué par un angiologue ou un radiologue (en milieu hospitalier ou en privé), un doppler est un examen médical centré sur le débit du sang au niveau des artères et des veines. Il permet par exemple de repérer la présence de varices.

Pratique d'un examen doppler

«L'effet doppler» a été décrit pour la première fois par un physicien autrichien, Christian Doppler. Il est, notamment, à la base du fonctionnement des radars. Appliqué à l'hémodynamique, il analyse la vitesse du flux sanguin. Cet examen est particulièrement utile en cas de facteurs de risques cardiovasculaires (tabac, diabète, hypertension artérielle ou excès de cholestérol) car il donne l'âge réel des artères du malade. Il permet également de repérer plus facilement des caillots (dans le cas d'une thrombose veineuse par exemple), un rétrécissement ou une dilatation anormale des artères.

Déroulement de l'examen

Le doppler utilise les ultrasons. Il fonctionne sur le même principe que l'échographie, à laquelle d'ailleurs il est souvent associé. Il ne nécessite ni préparation particulière, ni anesthésie, ni hospitalisation. Une sonde émettant des ultrasons est appliquée sur la région à examiner, permettant de visualiser l'ensemble des artères en quelques minutes.

Risques éventuels de l'examen doppler

Le doppler est un examen non invasif. Il s'agit d'une méthode d'investigation non traumatique et indolore. Elle peut être pratiquée à tout âge. Elle ne connaît, en outre, aucune contre-indication

L'EAU

Faut-il vraiment en boire un litre par jour ?

Nous avons toujours besoin de beaucoup d'eau quelle que soit la saison. Mais l'eau ne se trouve pas seulement dans les boissons. Alors, quelle quantité d'eau faut-il vraiment boire ?

Le dogme du litre et même du litre et demi d'eau quotidienne est bien ancré dans nos têtes grâce aux multiples campagnes de toutes sortes serinées depuis des dizaines d'années. D'ailleurs, la majorité des bouteilles d'eau en contiennent 1 litre, ce qui est censé être notre ration quotidienne.

Ce grand principe a été remis en question l'an dernier dans une étude publiée par des chercheurs américains de l'Université de Pennsylvanie et qui fit grand bruit. Ils affirmaient, en effet, que boire une bouteille d'eau ne servait à rien et en tout cas pas à mieux éliminer les toxines. Quelle que soit la quantité d'eau absorbée, celle-ci était de toute façon virée par les reins.

Il leur fut répliqué alors, via d'habiles campagnes publicitaires des marchands d'eau en bouteilles, que le litre et demi d'eau quotidien était bel et bien nécessaire. Personne ne prit la peine de rappeler cette évidence : les besoins en eau sont variables d'une personne à l'autre, selon ses dépenses énergétiques, son alimentation et les saisons.

Besoins en eau : 1 ml par calorie

Nous avons besoin d'un ml d'eau pour chaque calorie que nous dépensons. Lorsque nos dépenses énergétiques sont de 2.000 calories (moyenne féminine), ce sont 2 litres d'eau qui nous sont nécessaires. Lorsqu'ils s'élèvent à 2.500 calories (moyenne masculine), il faut alors 2,5 litres d'eau. Mais il n'est pas nécessaire pour autant d'en boire 2 ou 2,5 litres car nous mangeons de l'eau à chaque repas.

Tous les aliments contiennent de l'eau

Tous les aliments, sauf le sucre et l'huile, contiennent de l'eau. Les fruits et les légumes en sont les plus riches : 90% en moyenne. Quand nous mangeons les bonnes quantités de fruits (300 g) et de légumes (500 g) quotidiennes, voilà déjà bien plus d'un demi-litre d'eau (700 g environ) engrangé. Et lorsqu'une partie des légumes est transformé en soupe, cela fait encore plus d'eau ! Il y a aussi de l'eau dans tous les produits laitiers (50 à 85 %), dans les viandes et les poissons (60 à 80%), dans les pâtes, le riz et les autres céréales (on les cuit dans de l'eau qu'ils absorbent !).

Tout cela fait que nous arrivons largement à manger plus d'un litre d'eau chaque jour. Sauf si l'on fait l'impasse sur les fruits et les légumes (ce qui est très mauvais pour la santé !), on peut estimer que nous mangeons 1,5 litre d'eau chaque jour. Quand les besoins en eau sont de 2 litres, cela ne fait plus qu'un demi-litre à boire !

Et quand on ajoute à cela le bol (25 cl en moyenne) de lait ou de café ou de thé du matin, les autres thés ou cafés dans la journée, il ne nous reste même pas un quart de litre d'eau pure à ingurgiter ! Si par malheur nous sommes consommateurs de boissons sucrées, alors on n'a plus du tout besoin d'eau pure, mais nous fichons en l'air — faut-il le rappeler ? — notre équilibre alimentaire. En hiver, nous vivons souvent dans une atmosphère surchauffée. Nous sommes très couverts. Tout cela nous fait insidieusement transpirer et augmente donc nos besoins en eau. Il est donc nécessaire de boire plus et de préférence de l'eau pure car si nous nous désaltérons avec des cafés et des thés, nous majorons notre dose de caféine, et ce n'est pas vraiment bénéfique pour notre système nerveux. En plus, la caféine suscite une rapide envie de pipi, ce qui induit alors un cercle vicieux qui peut devenir déshydratant.

Sel et eau sont liés dans notre organisme. Lorsque l'on mange quelque chose de très salé, le besoin en eau se fait assez vite sentir dans les heures suivantes tout simplement par la soif qui donne alors envie d'un bon grand verre d'eau bien désaltérant !

Selon les jours, les circonstances climatiques, l'alimentation, les besoins en eau pure sont finalement très variables.

Le coin des Gourmets

Courgettes farcies

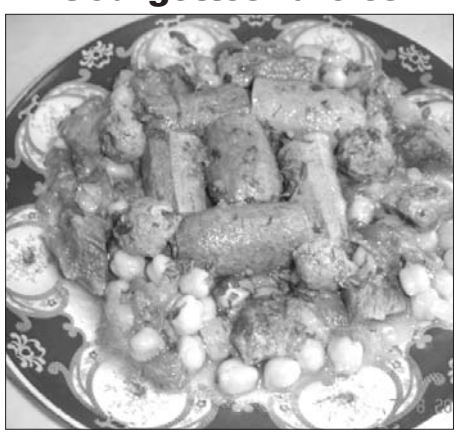

Ingrédients :
500 g de courgettes
1 oignon
150 g de viande hachée
2 poivrons (1 rouge et 1 vert)
1 carotte
1 tomate
1 gousse d'ail
1 c. à café de concentré de tomate
2 c à soupe d'huile
Sel, poivre
1 feuille de laurier
1 pincée de piment doux en poudre
1 pincée de cumin

Préparation :
Laver les courgettes, couper les 2 extrémités et couper chaque courgette en 3 tronçons.
Les vider. Mélanger la viande, l'oignon haché, sel, poivre et cumin. Farcir les courgettes. Couper les poivrons en lanières, hacher la tomate, râper l'ail et la carotte, chauffer l'huile dans une marmite et verser tous les légumes, le piment en poudre et laisser cuire 5 min. à feu moyen. Mettre les courgettes farcies sur les légumes et verser de l'eau presque jusqu'à hauteur, ajouter le laurier, le concentré de tomate, saler, couvrir et laisser cuire à feu doux-moyen jusqu'à ce que les courgettes soient cuites en les retournant de temps en temps.

Flan au yaourt et au lait

Ingrédients :
1 yaourt nature
2 œufs
2 mesures de farine
4 mesures de lait
1 à 1,5 mesure de sucre
50 g de beurre
Cannelle
Sucre vanillé pour saupoudrer

Préparation :
Dans un grand bol, mélanger le yaourt, le beurre fondu et les œufs. Bien fouetter.
Ajouter le sucre et la farine puis fouetter à nouveau afin d'obtenir un mélange bien lisse.
Terminer en ajoutant le lait. Fouetter à nouveau. Couler la pâte dans le moule sulfurisé. Saupoudrer de cannelle et de sucre vanillé. Enfourner environ 40 min.

BEAUTÉ

Révéler l'éclat de la peau au quotidien

Avoir une belle peau qui renvoie une jolie lumière naturelle, c'est possible à condition de l'entretenir tous les jours. Il y a bien évidemment le démaquillage quotidien, mais aussi une petite gym faciale, le rinçage à l'eau froide, sans oublier la cure citron !

Le démaquillage :
Pour un démaquillage en douceur, on pose les cotons sur les yeux et on les fait glisser de l'intérieur vers l'extérieur de l'œil.
En ce qui concerne le démaquillage du reste du visage, l'idéal est d'utiliser ses mains, car même le plus doux des cotons peut être allergisant. Enfin, on termine le démaquillage par un rinçage à l'eau claire et froide. Ce geste vivifiant va stimuler la peau et lui redonner un vrai coup de fouet. Et surtout, l'eau froide apporte une sensation de propreté et de bien-être indispensable.
Pour finir, éviter d'essuyer le visage avec une serviette. Ce geste que l'on fait tout naturellement est agressif pour la peau. Pour absorber l'excédent d'eau, se munir de mouchoirs qu'on applique doucement sur l'ensemble de votre visage.

Le gommage :
Un gommage par semaine est largement suffisant. L'objectif n'est pas de décaper l'épiderme mais bien de le débarrasser de ses cellules mortes qui le ternissent, et cela se fait en douceur. Appliquer votre gommage avec la pulpe des doigts par légers massages circulaires.

Le massage :
La gymnastique faciale est un vrai plus pour la beauté de votre peau. Au réveil, l'automassage va réveiller et décongestionner votre visage alors que le soir il aura une fonction de détente et de relaxation.

Boire de l'eau chaude :
On prend donc l'habitude de boire de l'eau chaude comme préconisé dans la médecine traditionnelle chinoise.

Faire une cure de jus de citron :
A chaque changement de saison, faire une cure de jus de citron dans un verre d'eau pendant trois ou quatre jours. Cela détoxifiera l'organisme et rendra le teint plus lumineux. Par contre, on évite de boire du jus de citron au réveil, cela est bien trop agressif pour votre estomac.

HYGIÈNE MAISON

Entretenir la salle de bains

Au quotidien, le mot d'ordre est d'entretenir la salle de bains tous les jours, pour la maintenir au meilleur de sa forme. Ne négligez rien, désinfectez régulièrement tous les sanitaires et accessoires pour éliminer les bactéries de toutes sortes.

Une blancheur éclatante :
Pour redonner sa blancheur à la céramique, passez un chiffon imprégné d'essence de térébenthine et de sel fin puis rincez. Il est plus prudent d'aérer pendant l'opération !
Si des taches de moisissures apparaissent, supprimez-les au plus vite en passant une éponge imbibée d'eau de Javel et rincez abondamment.

Le sol :
Quelle que soit sa composition, le sol, même en bois, devra être imperméabilisé. Il sera systématiquement épongé pour éliminer les projections d'eau et éviter toute infiltration. Tous les 2 ou 3 jours, un lavage avec une bonne serpillière, imbibée d'un produit désinfectant, fera très bien l'affaire.

Les miroirs :
Passez sur le miroir un tampon de coton légèrement imbibé d'huile incolore pour bébé. Etalez puis essuyez très vite avec un torchon sec. En principe, l'opération est à renouveler chaque semaine.

Les sanitaires :
La baignoire et le bac à douche exigent un décrassage après chaque utilisation, afin d'éviter d'avoir à frotter une succession de niveaux grisâtres laissés par les différents bains ou douches.

Les robinets :
Versez un mélange d'eau et de vinaigre blanc chaud. Laissez agir quelques min., grattez avec un bâtonnet de bois pour manucure, rincez puis essuyez. Evitez à tout prix l'emploi d'un couteau métallique qui risquerait de rayer la surface.

A S T U C E S

Eliminer les auréoles sur un meuble ciré :

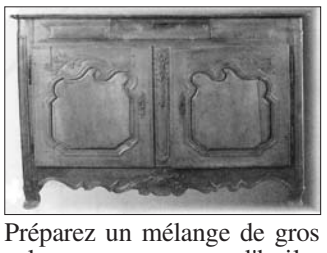

Préparez un mélange de gros sel avec un peu d'huile. Appliquez-le directement sur la tache. Laissez agir 5 minutes. Ensuite, entretenez votre meuble comme d'habitude.

Planter un clou dans différentes matières :

- Pour le bois, plantez votre clou en biais.
- le béton, plantez un clou d'acier.
- le plâtre, humidifiez votre clou avant de le planter.

Faciliter l'ouverture et la fermeture des fenêtres

Pour les fenêtres dont l'ouverture et la fermeture sont rendues difficiles par l'humidité, appliquez un peu de talc dans les rainures du bas.

Enlever une fêlure sur de la porcelaine :

Placez votre objet de porcelaine fêlée dans une casserole adaptée. Ajoutez du lait et faites bouillir à feu doux pendant trente minutes. Au bout de ce temps, la fêlure aura disparu.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Mots Croisés N°502

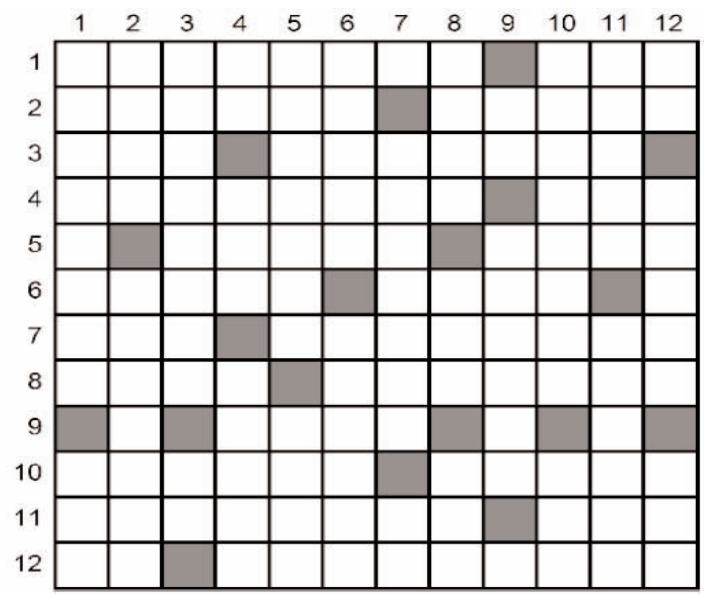

Horizontalement :

1. Coup-de-pied. Missive
2. Pas même une bécasse
3.Peut être solitaire. Relatif à Icare
4. Philosophe grec. Nitouche
5. Pigmentation. Station de métro de Montréal
6. Aunée. Rivière française qui passe à Evreux
7. Symbole de l'euro. Honoré
8. Nada. Personne qui fait passer une épreuve
9. Affluent du Danube
10. Dur, si rénal. Sert à tresser des paniers
11.Ouverture pratiquée dans une muraille pour tirer à l'arc. Remua
12. Après J-C .Ressortissante.

Verticalement :

1. Amoureux à cheval. Association canadienne des automobilistes
2.À faire si la performance est nulle. Oiseau de nuit
3. Pattes de mouches. Lettre de crédit
4. Étant donné que. Sur les routes en hiver. Petite cabane animalière
5. Montrer comment faire. Emboîte le pas à
6. prêchi-prêcha. Tomber (s')
7. Brasser les bûches. Roulement de tambour
8.Auxilière. Taxe sur les produits et services. Prefixe (vin)
9. Paresseux. Personnes sensibles
10. À faire acte de. Institut monétaire européen
11.Dure à la détente. Bénigne ou maligne
12.Bout de bougie. Débarasser le vin de sa lie. Route.

SUDOKU N°502

		5			9			
			3		1	5	7	
8	1				4	3		
7				3	6	2		9
		6	2					4
			1		5	8		7
1		9	8	4			2	
5	4			1				
3					2	4		6

Mots Fléchés N°502

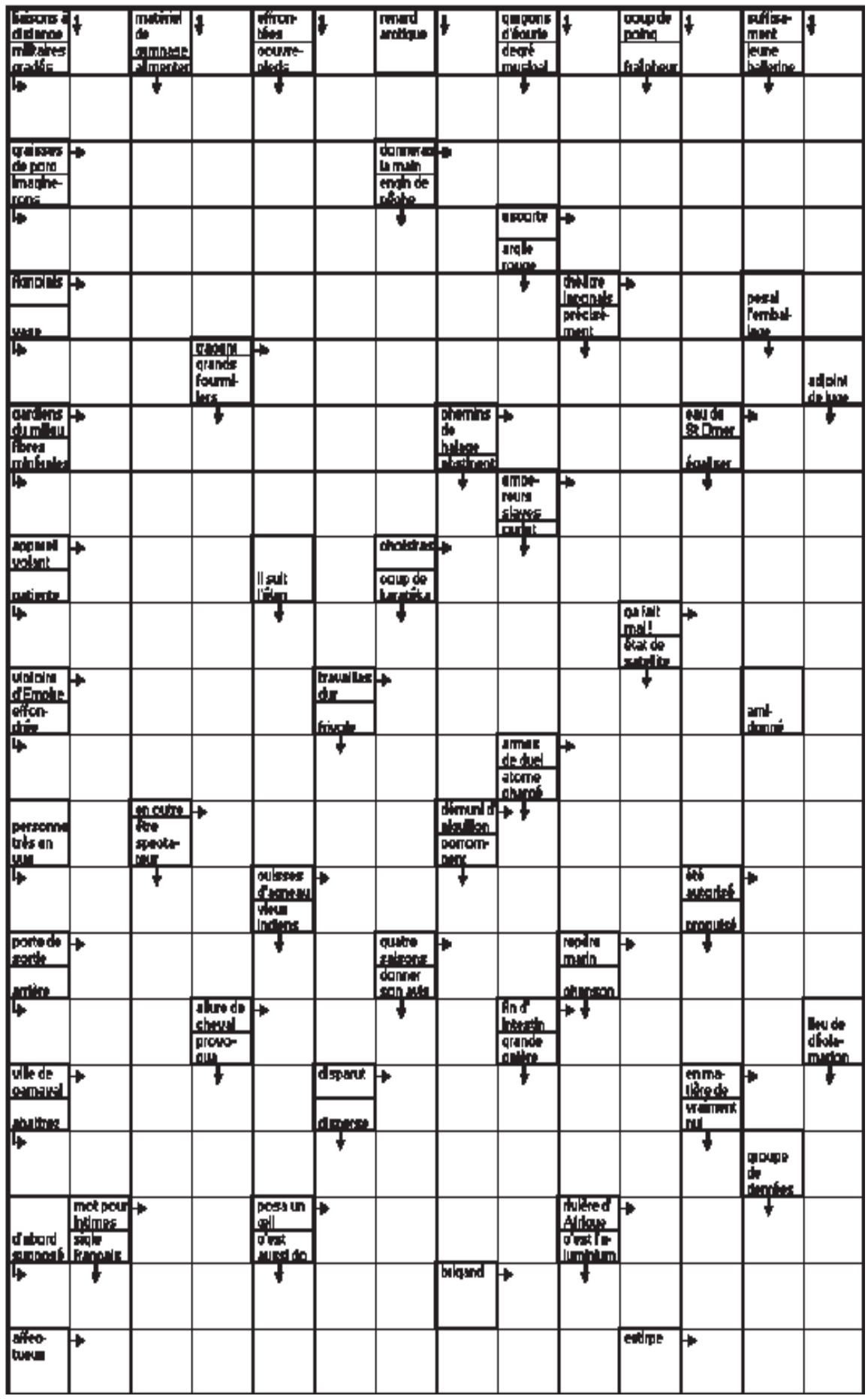

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS *N°501*

DEBOSSER . EMU
RUADE . GALLON
ARRESTATION .
PO . S . URANIUM
EPISODE . G . MA
REVA . ORGELET
I . E . LR . A . UNI
ENTRE . AVORTE
. UT . ARTERE . R
AREC . HERITEE
AS . SOUL . ETS .
RESSEMELLERA

MOTS FLECHÉS *N°501*

•	S	•	A	•	A	•	T	•	M	•	A	•	D
S	U	S	C	E	P	T	I	B	I	L	I	T	E
•	B	A	C	C	H	A	N	A	L	E	S	•	V
A	M	B	U	L	A	N	T	S	•	G	E	R	E
•	E	R	•	A	S	C	E	S	E	S	•	U	R
F	R	O	N	T	I	E	R	E	S	•	L	A	S
•	S	N	•	S	E	R	A	•	P	R	A	D	O
M	I	S	A	•	S	A	I	S	I	E	•	E	N
•	B	•	P	V	•	S	E	C	O	N	D	•	S
P	L	A	I	R	A	•	N	E	N	I	E	S	•
•	E	S	C	A	M	O	T	A	•	E	S	A	U
E	S	S	U	I	E	S	•	U	R	E	S	•	S
•	•	O	L	E	•	T	A	•	A	S	I	L	E
K	A	R	T	•	F	E	I	N	T	•	N	O	N
•	E	T	U	V	O	N	S	•	E	V	E	N	T
F	R	I	R	A	I	S	•	D	R	I	N	G	•
•	A	R	E	S	•	I	N	O	•	S	T	E	M
O	T	A	•	E	M	B	E	T	E	S	•	R	E
•	I	•	I	S	O	L	E	•	M	E	S	•	N
D	O	D	O	•	T	E	•	P	U	R	E	A	U
•	N	O	N	A	S	S	I	S	T	A	N	C	E

SUDOKU *N°501*

7	1	4	2	9	3	8	5	6
2	8	6	5	7	4	3	1	9
5	3	9	8	6	1	7	4	2
8	5	2	4	1	7	9	6	3
6	9	1	3	5	8	4	2	7
4	7	3	6	2	9	5	8	1
3	2	8	7	4	6	1	9	5
1	6	7	9	8	5	2	3	4
9	4	5	1	3	2	6	7	8

PROGRAMME TÉLÉ

ALGERIE

07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h00 : Qariyat El-Ilm wa khayal
10h30 : Min Ghir Lihe
11h15 : Ahwal El-Nesse
12h30 : Firqat el hawasse
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Hayati Aâdab
15h00 : Film d'animation
16h35 : Off-Side
17h00 : Djourouh El Hayat
17h30 : El-Hal El-Moulaime
18h00 : Journal télévisé
18h20 : Maâlem Athariya
18h40 : Saâ Riyadha
20h00 : Journal télévisé
20h45 : La place
22h00 : Chabab El-Yaoume.
22h45 : Lailat El Chouâraa
00h00 : Journal télévisé

TF1

06:00 Docteur Globule
06:20 Tabaluga
06:45 Tfou
08:25 Téléshopping
09:15 Soeur Thérèse.com
11:05 Carré ViiiP
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Mariage et conséquences
16:35 Brothers & Sisters
17:25 Ghost Whisperer
18:15 Carré ViiiP
19:05 La roue de la fortune
19:50 Vivre utile
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:45 Les Experts : Manhattan
21:30 Les Experts : Manhattan
22:20 Les Experts : Manhattan
23:55 Columbo :
01:40 Carré ViiiP
02:35 Reportages : Sous les pavés, les fleurs
03:10 Tous ensemble
03:50 Des parcs et des hommes
04:45 Musique
04:55 Histoires naturelles : Les gens de Brocéliande
05:25 Reportages
05:55 Tabaluga : L'inondation

france 2

06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
13:00 Journal
13:50 Consomag : Transport
13:55 Expression directe : PS
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:20 Le Renard : Le masque
17:10 Paris sportifs
17:20 En toutes lettres
17:55 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
19:00 Chéri(e), fais les valises !
19:45 Comprendre la route, c'est pas sorcier
19:50 Soyons clairs
20:00 Journal
20:30 Météo
20:35 Chouchou
22:15 Ma maison de A à Z
22:20 Plein 2 ciné
22:25 Dans les yeux d'Olivier
23:50 Dans quelle éta-gère
23:55 Journal de la nuit
00:10 CD'aujourd'hui
00:15 Cine club
00:16 Théorème
01:40 Toute une histoire
02:40 Envoyé spécial
03:20 Art dans les capitales
03:50 24 heures d'info
04:05 Il était une fois la foux de Sainte-Anne d'Evenos
04:50 Home
05:55 Dans quelle éta-gère

france 3

6:00 Euronews
06:40 Plus belle la vie
07:10 Ludo
08:55 Des histoires et des vies
09:55 Avocats & associés
10:55 Midi en France
11:40 Consomag
11:44 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
12:00 Journal régional
13:00 Midi en France
13:40 Keno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick
14:55 Questions au gouvernement
16:10 Nous nous sommes tant aimés
16:40 Culturebox
16:45 Slam
17:15 Un livre un jour
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:40 19/20
18:43 Edition locale
18:58 Journal régional
20:00 Tout le sport
20:05 Comprendre la route
20:10 Plus belle la vie
20:35 Louis la Brocante
22:10 Une histoire épique
22:15 Soir 3
22:40 Ce soir (ou jamais !)
00:05 Tout le sport
00:15 Chabada
01:05 Tous vos amis sont là
03:05 Soir 3
03:25 Plus belle la vie
03:55 Un livre un jour
04:00 30 millions d'amis

M6

06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:15 Météo
07:20 Disney Kid Club
08:20 M6 Kid
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
10:10 Météo
10:15 Leçons sur le mariage
11:00 Desperate Housewives
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Plus jamais cela
15:45 L'île du bonheur
17:40 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 X Factor
23:25 Nouveau look pour une nouvelle vie
00:35 Nouveau look pour une nouvelle vie
01:45 Les 4400
03:25 M6 Music
03:55 Les nuits de M6

arte

19:00 Arte Journal
19:30 Les derniers de leur espèce
20:14 Opéra
20:15 Anna Bolena
22:45 Fortunes : Boulot, aristo, lingot
23:40 Fortunes : Pétrodollars et eau bénite
00:30 Au coeur de la nuit : Dirk von Lowtzow et René Pollesch

Direct 8

06:00 Gym direct
07:30 Télé achat
09:00 Déco 8
09:25 Les dessous de table
09:45 Morandini !
10:50 24h buzz
11:30 A vos recettes
12:05 Papa Schultz
13:30 Maigret : Maigret et l'Etoile du Nord
15:15 Maigret : Maigret a peur
17:10 Drôles de vidéos
18:20 Very Bad Blague
18:30 Le nouveau journal
18:45 Morandini !
20:40 Double jeu
22:30 Garde rapprochée
00:15 Morandini !
01:50 La minute de vérité
03:40 Voyage au bout de la nuit

NRJ 12

06:40 Téléachat
09:30 Les prénoms en musique
09:45 Tellement vrai
11:25 Tellement people
12:05 Friends
13:30 Les prénoms en musique
13:35 Les Cordier, juge et flic
17:10 Disney Break
17:11 Sonny : Sonny et Mackenzie La belle vie
17:40 12 Infos
17:50 The Big Bang Theory : La sublimation barbare
18:15 The Big Bang Theory : L'équivalence du griffon
18:40 Stargate SG-1
20:20 Les prénoms en musique
20:30 Chasseurs de look
20:35 Le guignolo
22:40 X-Files, aux frontières du réel
02:00 Poker : le duel
02:30 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR

TF1 — 19h45

Les experts : Manhattan

Blessé, Mac est en convalescence. Il reprend pourtant du service malgré lui lorsqu'un meurtre est commis dans son voisinage. Il a surpris un échange d'objet entre deux hommes. Le premier a confié une mallette au second, qui lui a remis une boîte. Peu de temps après, le porteur de la boîte a été retrouvé mort. Mac se montre très surpris de croiser, dans l'appartement du voisin qu'il suspecte, son ex-petite amie, Peyton Driscoll. Celle-ci commence par prendre la défense de son compagnon, un respectable professeur de mathématiques. Mac lui démontre, preuves à l'appui, que son compagnon lui a menti. Des traces de sarin ont, en effet, été décelées dans le corps d'un oiseau empoisonné et trouvé dans l'appartement…

france 2 — 19h35

Chouchou

Chouchou, jeune Maghrébin débarqué clandestinement à Paris dans l'espoir d'y retrouver son neveu, trouve refuge chez le père Léon, chargé d'une paroisse de banlieue. Le père Léon lui trouve un emploi dans le cabinet de la psychanalyste Nicole Milovavovich, qui le charge de recevoir ses clients. Un soir, Chouchou se rend à Clichy pour y retrouver son neveu, devenu Vanessa, chanteuse romantique dans un cabaret. Il décide lui aussi de se travestir pendant ses heures libres et se fait embaucher comme «serveuse» dans l'établissement. C'est ainsi qu'il fait la rencontre de Stanislas, quadragénaire séduisant et grand habitué des lieux. Chouchou en tombe immédiatement amoureux…

france 3 — 19h35

Louis la Brocante

A l'occasion d'une exposition consacrée à des objets du XVIIIe siècle, le comte Théodore de Montalenvert revendique la propriété d'un bijou ayant appartenu, d'après lui, à ses ancêtres. Lorsque le camée est dérobé, Théodore est le premier suspecté. Pourtant, au musée, les responsables préfèrent ne pas ébruiter l'affaire. Par l'intermédiaire de Maryvonne, ils demandent à Louis d'intervenir pour récupérer le bijou. Mais les choses de compliquent rapidement : les vols continuent alors que Louis surprend Théodore habillé en femme pour passer inaperçu. Après le camée ce sont un éventail et un vase qui disparaissent. Louis tente d'élucider ce mystère…

MIDI Libre — Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

L'internet a-t-il encore un avenir ?

Le web aura-t-il sa place dans un monde dominé par les applications téléchargeables depuis un site centralisé ? Oui, si le réseau devient vraiment l'ordinateur.

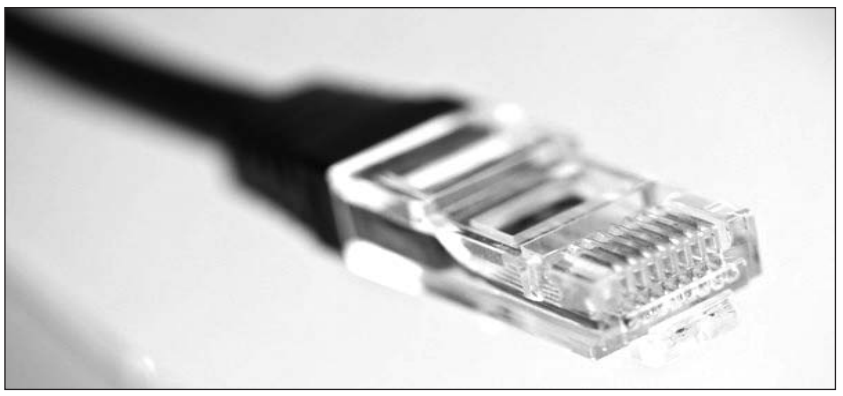

Le web est mort, vive le web

L'été dernier, un article de couverture du magazine *Wired* faisait sensation en annonçant la mort du web. Son rédacteur en chef, Chris Anderson, écrivait que les navigateurs étaient désormais démodés : l'avenir appartenait, selon lui, aux applications téléchargeables, ces dernières présentant plus d'un avantage faisant défaut au simple web.

Elles sont rapides, peuvent être personnalisées pour accomplir des tâches spécifiques, et —ce qui est sans doute plus important— les consommateurs semblent tout à fait disposés à les acquérir, ce qui signifie que les éditeurs de logiciels et les sociétés de médias ont tout intérêt à en concevoir le plus possible. En revanche, bien peu d'entre nous acceptent de payer pour avoir accès à du contenu Internet — et selon Anderson, cette réticence en dit long sur ce que nous attendons vraiment de nos ordinateurs:

«Nous aimons être libre et avoir le choix; rien d'anormal, donc, à ce que nous préférions tout ce qui est fiable et simple d'utilisation ; en un mot, tout ce qui fonctionne.»

Une prédiction raisonnable

La théorie d'Anderson a immédiatement essuyé nombre de critiques —la plupart provenant de bloggeurs et de journalistes en ligne— mais si l'on met de côté le sensationnalisme du titre et de l'illustration, sa prédiction n'a rien de déraisonnable. Nous consacrons aujourd'hui beaucoup de temps et d'argent aux applications ; et plusieurs développeurs consacrent effectivement plus de ressources aux applications qu'au Web. Pour autant, cette mort annoncée du Web me laisse sceptique. Internet a un avantage de taille vis-à-vis des applis: il fonctionne partout, et c'est une caractéristique importante dans notre monde post-Windows.

Le web, dénominateur commun

Nos ordinateurs, nos téléphones et nos tablettes utilisent des systèmes d'exploitations différents ; nous avons donc besoin d'une plateforme commune pour les réunir. En théorie, les programmeurs pourraient certes créer des applications différentes pour l'iPhone, l'iPad, Android, le Windows Phone, le BlackBerry, le Palm, et pour tous les gadgets de demain, mais en pratique, je doute qu'ils optent pour cette solution. Ils finiront par comprendre que la création d'applications utilisables sur tout type d'appareil présente bien des avantages. Le Web est le meilleur des rassembleurs.

C'est en tentant d'imaginer quelles formes pourrait prendre l'Internet de demain (pour cet article, le second de ma série consacrée aux technologies du futur) que j'ai compris qu'il fallait couper la poire en deux. L'opinion d'Anderson — «Le Web est mort!»— et la mienne — «Laissez tomber l'App Store!»— n'étaient pas assez nuancées. Il serait à mon sens plus sûr, et plus sage, d'affirmer qu'Internet et les applications continueront d'exister conjointement sur le long terme ; du moins, pour les cinq ans à venir.

Deux modes d'accès indissociables

Il nous faut, en effet, compter avec l'évolution des navigateurs pour mobiles et des systèmes de programmation Web; la différence entre les sites auxquels on peut accéder sur navigateur et les applications téléchargeables sur une boutique centralisée va sans doute finir par s'estomper. Les sites permettront de plus en plus souvent de stocker des données sur votre disque-dur (pour vous permettre d'y accéder hors-connexion), ils s'adapteront mieux aux fonctionnalités spécifiques de vos machines ; et du point de vue de la facture et de l'apparence, leurs interfaces seront tout aussi complexes et réactives que celles des applications natives.

Autrement dit, le duel opposant les applications au Web n'aura pas lieu d'être. Les deux modes d'accès à Internet vont devenir indissociables: vous utiliserez votre navigateur, vos applications, ou les deux, suivant l'appareil utilisé. Ce n'est pas tant le mode d'accès qui importe, qu'Internet en lui-même: nous allons passer de plus en plus de temps en ligne, et ce pour accomplir toutes sortes de tâches — écouter de la musique, regarder des films, lire, jouer, travailler, et communiquer avec nos amis et nos collègues. Le vieux slogan de Sun Microsystem, «the network is the computer» («l'ordinateur, c'est le réseau»), en fournit quotidiennement de nouvelles preuves. (Détail révélateur: ce slogan a survécu à son entreprise).

Le matériel, indépendant du «cloud» mais de moins en moins important

J'estime pour ma part que cette évolution prochaine a échappé à beaucoup d'entre nous. Lorsque nous achetons un ordinateur ou un téléphone, nous nous renseignons sur sa vitesse, sur sa RAM, et sur la taille de son disque dur. La version 16GB de l'iPad 2 d'Apple coûte 500 dollars, mais certains sont prêts à en débourser 200 de plus pour s'offrir la version 64GB. Et ce parce que, pour l'heure, les caractéristiques techniques de nos gadgets ont encore une certaine importance. Dans quelques années, la taille de votre disque dur vous importera beaucoup moins. Une machine bénéficiant d'un accès Internet à très haut débit et pouvant supporter les vidéos en haute définition vous permettra de faire à peu près tout ce que vous voudrez. L'important ne sera plus la machine: ce sera le réseau.

Je précise ma pensée: de nos jours, un grand nombre de personnes stockent leurs emails, leurs photos et leurs documents dans le «cloud». Il est fort possible que vous receviez déjà une grande partie de votre divertissement via votre connexion haut-débit (si vous écoutez de la musique sur Pandora, par exemple, ou si vous passez vos soirées à regarder des films et des séries en streaming sur Netflix). Je pense que cette tendance va se poursuivre, et qu'une autre, plus intéressante, va apparaître. En plus d'utiliser le réseau pour stocker des données, nous nous servirons de plus en plus de la puissance de traitement de serveurs distants.

Bientôt de multiples services fonctionnant en ligne

Pour en avoir un avant-goût, testez donc OnLive, un service de jeu vidéo à la demande dont j'ai plusieurs fois fait l'éloge. OnLive permet de jouer à des jeux en haute-définition (qui nécessitent d'ordinaire un PC dernier cri ou une console) sur un ordinateur bas de gamme. Ce service traite toute la vidéo sur des ordinateurs très rapides, puis transfère ces images vers votre ordinateur via Internet. Dit comme ça, cela peut sembler peu crédible, mais ce système fonctionne (et il fonctionne même très bien).

Imaginez maintenant qu'on applique le même système à d'autres applications: il serait alors possible de monter des vidéos, de traiter des ensembles de données et de créer des morceaux de musique (entre autres tâches informatiques complexes) sur une tablette ou un netbook — tout serait traité à distance, si rapidement que vous ne remarqueriez aucun changement notable. Scénario de science-fiction? Détrompez-vous: cette technologie verra le jour plus tôt que vous ne le pensez.

Vers l'informatique ubiquitaire...

Cette intégration plus poussée de vos machines avec Internet va changer votre vie, et ce même si vous n'avez pas pour habitude d'en demander beaucoup à votre processeur. Lorsqu'il s'agit du futur de l'informatique, l'une de mes idées favorites est sans doute celle du «client continu», théorisée par Joshua Topolsky: lorsque nous passons d'une machine à une autre, la tâche que nous étions en train d'effectuer devrait nous suivre. Si vous avez un tableur et un article de Slate ouverts sur l'ordinateur de votre bureau lorsque vous quittez votre lieu de travail, ces mêmes fenêtres devraient instantanément apparaître sur l'ordinateur portable de votre domicile.

Plusieurs sociétés y travaillent déjà. Pour l'heure, c'est Chrome OS, le système d'exploitation de Google, qui stocke toutes ses données en ligne, qui se rapproche le plus du principe de client continu, mais il est loin d'être parfait. Si vous voulez mon avis, en matière d'interface, la continuité est bien partie pour devenir l'un des principaux domaines d'innovation de ces prochaines années. Vous utiliserez une pléthore de gadgets conçus par différentes sociétés, mais en passant d'une machine à l'autre, vous pourrez reprendre une tâche là où vous l'aviez laissée.

... Très dépendante du réseau

Attention, cependant: ce monde de demain, optimisé pour le réseau, comporte bien évidemment un point d'interrogation de taille. Cette vision de l'avenir ne pourra se réaliser sans un haut-débit à la fois rapide et omniprésent; le marché américain des télécommunications étant en situation d'oligopole, cela n'arrivera sans doute pas de sitôt. Dans les années qui viennent, les principaux opérateurs américains vont adopter la connexion sans fil «4G», plus performante que la précédente —mais sera-t-elle assez rapide, bon marché et fiable pour lancer le type d'innovation dont je vous parle aujourd'hui? Mystère. Honnêtement, j'en doute.

Une chose est sûre, cependant: cette révolution va naître, que les Etats-Unis y prennent part ou non. La Corée du Sud est en train d'élaborer un système permettant de démultiplier la vitesse de ses lignes Internet, qui pourrait atteindre 1 gigabit par seconde pour le câble, et 10 mégabits par seconde pour le sans-fil, et ce d'ici la fin 2012. Une vitesse dix fois supérieure à celle du haut-débit américain. Et ce phénomène ne se limite pas à la Corée du Sud: la plupart des pays industrialisés disposent d'un haut-débit plus performant que le nôtre. Si l'ordinateur, c'est le réseau, et que le réseau nous fait défaut... que nous reste-t-il au final?

GAZ À EFFET DE SERRE

Les villes responsables de 70% des émissions

Le dernier rapport de UN-Habitat Cities and climate change, l'agence des Nations Unies pour le développement urbain, indique que les villes sont les plus importantes sources de pollution sur la planète. Elles sont à l'origine de 70% des émissions de gaz à effet de serre (GES) et ce, bien qu'elles n'occupent que 2% des terres.

Sur son site Internet, UN-Habitat révèle qu'en plus d'être la principale source des émissions de GES, les villes sont de plus en plus menacées par les changements climatiques, tels que les vagues de chaleur, les fortes précipitations, les sécheresses et l'augmentation du niveau des eaux.

Toutefois, si "les villes sont responsables de la majorité de nos émissions de gaz à effet de serre, elles sont aussi les lieux où le plus d'efforts peu-

vent être faits", a estimé le Dr Joan Clos, directeur exécutif d'UN-Habitat, lors d'une conférence organisée à Londres. Et de rappeler le rôle des autorités municipales dans la mise en oeuvre de ces efforts visant à réduire les émissions. "Il est donc impératif que nous comprenions la forme et le contenu de notre urbanisation afin de pouvoir réduire notre empreinte carbone en faisant de nos villes futures des lieux plus durables et plus résistants. Si nous ne le faisons pas, des centaines de millions de personnes seront menacées par les impacts du changement climatique dans les années à venir", a-t-il insisté.

Le rapport appelle à un profond changement de nos villes, passant par le développement des transports verts, des énergies renouvelables et une réelle adaptation aux changements climatiques. Une nouvelle politique d'urbanisation pourrait avoir un impact majeur sur les quantités de gaz à effet à effet de serre émises, et donc sur le réchauffement de la planète, tout en offrant de nouvelles opportunités économiques et sociales à la population, assure le rapport.

Amazonie : la Nasa observe l'impact de la sécheresse depuis l'espace

Grâce à des photos satellites prises depuis l'espace, la Nasa a pu observer l'impact de la sécheresse qui a touché l'Amazonie en 2010. Les chercheurs ont alors découvert une importante diminution du couvert végétal du bassin amazonien.

Une équipe de chercheurs de la Nasa a analysé les données obtenues au cours des dix dernières années grâce à différents satellites, rapporte le site de la fondation GoodPlanet. Avec les seuils de précipitations inférieures à la moyenne, ils ont pu réaliser une cartographie des zones les plus touchées par la sécheresse qui a frappé l'Amazonie l'année dernière. Cette étude révèle une diminution de la végétation suite à cette sécheresse, sur une zone de 1,5 million de kilomètres carrés. Une réduction quatre fois plus importante qu'après la sécheresse de 2005.

Or d'après le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations Unies (GIEC), de telles périodes de sécheresse pourraient se multiplier dans les années à venir dans le bassin amazonien. Une perspective d'autant plus inquiétante qu'elle pourrait avoir un impact majeur sur le réchauffement climatique. La sécheresse de 2010 a, en effet, engendré le rejet d'une grande quantité de CO_2 en Amazonie. Aujourd'hui véritable puits de carbone, la forêt amazonienne pourrait, si les sécheresses deviennent de plus en plus fréquentes, se transformer en une importante source d'émissions de gaz à effet de serre.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 1236 | Mardi 5 avril 2011

Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 4h32	Fadjr : 4h51	Fadjr : 5h12
Dohr : 12h32	Dohr : 12h51	Dohr : 13h09
Asr : 16h09	Asr : 16h27	Asr : 16h44
Maghreb : 18h55	Maghreb : 19h14	Maghreb : 19h30
Icha : 20h22	Icha : 20h40	Icha : 20h54

ALORS QUE LES COMBATS À ABIDJAN BAISSENT D'INTENSITÉ

Préparation à l'assaut final en Côte d'Ivoire

Les combats ont baissé d'intensité hier à Abidjan entre les troupes d'Alassane Ouattara qui se préparaient, a-t-on indiqué, à un assaut final contre les forces fidèles au président sortant Laurent Gbagbo, alors que la communauté internationale a réitéré son appel à la protection des vies humaines.

Ph / D.R.

Au moment où le camp de M. Gbagbo fortifie ses positions pour "mettre l'ennemi en déroute", les Forces nouvelles (FN ex-rébellion) devenues entre temps Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), soutenant M. Ouattara, reconnu président élu par la communauté international, ont affirmé que la situation est *"désormais mûre"* pour que l'offensive sur Abidjan *"soit rapide"*. *"La stratégie était d'encercler la ville d'Abidjan, ce que nous avons réussi parfaitement. Nous avons envoyé des soldats à l'intérieur de la ville pour faire du harcèlement des troupes pro-Gbagbo, des miliciens et mercenaires"*, a notamment dit M. Guillaume Soro, Premier ministre de M. Ouattara.

De son côté, M. Emile Guiriéoulou, ministre de l'Intérieur de M. Gbagbo, a déclaré que le ministère de la Défense et les FDS (Forces de défense et de sécurité) observaient une *"grande vigilance pour barrer la route à l'imposture et à la tentative de recolonisation et d'asservissement du pays"*. Depuis la présidentielle de novembre dernier, la Côte d'Ivoire s'est retrouvée avec deux présidents : Alassane Ouattara, annoncé vainqueur par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et Laurent Gbagbo dont la victoire au scrutin a été proclamée par le Conseil constitutionnel.

La communauté internationale a réitéré son appel au président sortant Laurent Gbagbo à reconnaître son rival comme président élu et céder le pouvoir de manière pacifique, et, par la même, protéger les vies humaines notamment parmi les civils.

"La situation politique est toujours possible. Que M. Gbagbo reconnaisse son rival (M. Ouattara) comme président élu et sauve le pays du chaos", a déclaré à l'APS, M. Said Djinit, Représentant personnel du secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA). Après avoir fait état de *"rapports alarmants"* de la communauté humanitaire sur les *"tueries et les massacres"* commis contre les populations civiles, M. Djinit a souligné que les parties en conflit ne doivent pas s'attaquer aux populations. *"La Communauté humanitaire a fait état de nombreux cas d'exactions y compris de pertes innombrables parmi les civils qui ne doivent en aucun cas être exposés à une telle situation"*, a regretté M. Djinit.

Par ailleurs, les étrangers établis en Côte d'Ivoire ont commencé à quitter le pays après l'arrivée, la veille à Dakar, de quelque 52 étrangers en provenance d'Abidjan à bord d'un avion spécial de la force française Licorne, qui soutient la mission de l'ONU en Côte d'Ivoire (ONUCI).

Auparavant, un contingent de 167 étrangers, la plupart des Français et des Libanais, avait quitté également Abidjan pour rejoindre Dakar via Lomé (Togo). Depuis la dégradation de la situation en Côte d'Ivoire, plusieurs ressortissants étrangers étaient dans l'impossibilité de quitter le pays en raison de la cessation de tous les vols commerciaux et la fermeture de l'aéroport d'Abidjan, actuellement contrôlé par la Licorne.

AZAZGA, TIZI OUZOU

Un faux fils de général condamné à 2 ans de prison

PAR LOUNÈS BOUGACI

Il se faisait passer pour le fils d'un général-major de l'ANP. Il a 32 ans et il répond aux initiales de A.F. Son objectif, ce faisant, consistait à escroquer des gens en leur faisant de fausses promesses. Le mis en cause a été jugé par le tribunal correctionnel d'Azazga et le verdict dans son affaire a été rendu hier. Il a été condamné à deux années de prison ferme. L'accusé trompait ses victimes en leur promettant notamment des visas et des cartes militaires. En contrepartie, les victimes devaient lui verser des sommes d'argent. A.F. a comparu devant le tribunal d'Azazga le 28 mars passé. Lors du procès, il n'a pas nié les griefs qui lui ont été reprochés. Mais il a réfuté le fait d'avoir reçu de l'argent.

Le procureur avait requis cinq ans de prison ferme.

L. B.

Départ d'un nouveau groupe de médecins et de psychologues algériens en direction de Ras Jedir

Un nouveau groupe de médecins, de psychologues et de secouristes a pris la route, hier, de Tébessa, à bord de véhicules médicalisés, vers le camp de réfugiés de Ras Jedir, à la frontière tuniso-libyenne.

Le responsable du bureau local du Croissant-Rouge algérien, M. Tewfik Khamoudj, a indiqué à l'APS que ce groupe est le 4e à être dépêché, depuis le 5 mars dernier, à partir de Tébessa, au camp de Ras Jedir, pour prêter main forte aux secouristes déjà sur place.

Cette action témoigne, une nouvelle fois, selon M. Khamoudj, de *"la solidarité agissante des organisations humanitaires algériennes avec les personnes en situation de grande précarité, quelle que soit leur nationalité"*.

Une dizaine de camions semi-remorques ont acheminé, depuis le 5 mars passé, des centaines de tonnes de denrées alimentaires, d'eau minérale, de couvertures, de matelas, de tentes et de médicaments, en plus de plusieurs cuisines mobiles, vers ce camp qui accueille des réfugiés fuyant les troubles en Libye.

POUR TERRORISME À ORAN

Trois personnes condamnées à 20 et à 7 ans de réclusion

Trois personnes ont été condamnées hier par le tribunal criminel, près la Cour de justice d'Oran, à des peines de 20 et de 7 ans de réclusion pour "adhésion à un groupe terroriste armé". La plus lourde peine, 20 ans de réclusion criminelle, a été prononcée par contumace à l'encontre de deux mis en cause en état de fuite, alors que l'accusé présent au procès a écopé de 7 ans de réclusion.

Ce dernier s'était rendu en septembre 2010 aux services de sécurité en dénonçant les deux autres qui l'avaient contraint, sous la "menace", selon lui, à "adhérer" au groupe armé localisé dans une zone montagneuse de la frontière Ouest du pays. Le nom de cet accusé est également cité dans un autre dossier en cours d'instruction au niveau du pôle judiciaire régional d'Oran spécialisé dans la lutte contre le crime organisé.

Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public avait réclamé 10 ans de réclusion à son encontre et 20 ans pour les deux autres.

Ce procès intervient dans le cadre de la 2e session criminelle ordinaire de l'année judiciaire en cours, qui se tient depuis le 3 avril jusqu'au 5 mai prochain.

BOUMERDÈS

Les travailleurs de Sonelgaz en grève

Le mouvement de contestation a gagné Sonelgaz. Hier, des centaines de travailleurs de plusieurs agences de ladite entreprise publique, notamment à Dellys, Issers, Bordj Ménaïel, Boudouaou et Thénia, ont observé un arrêt de travail pour réclamer l'augmentation de leurs salaires et l'octroi d'une prime qui leur permettra d'améliorer leur situation. Les travailleurs ont réclamé l'amélioration de leur cade socioprofessionnel.

De même, les travailleurs de la station électrique de la commune balnéaire de Cap Djenet ont débrayé hier pour faire valoir leurs droits. Là, plus de 200 ouvriers ont observé un arrêt de travail pour réclamer l'alignement de leurs salaires sur ceux de leurs collègues travaillant au niveau des stations électriques de Skikda et de Tipaza, indique-t-on.

Ils ont réclamé également le rétablissement de la prime de rendement collectif et individuelle. Ils ont exigé le payement des heures supplémentaires ainsi que la limitation de l'âge de départ à la retraite.

T. O.

Très Libre